

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 42 (1945)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

✦ M^{me} V^{ve} ZERMATTEN

Dans le petit jardin très abrité à côté de l'Hôtel des Dents du Vesin, aux Haudères, on remarquait l'intense bourdonnement de 12 à 15 colonies très actives ; souvent, au mois de juin, tout le voisinage était en émoi, avec seaux, louches, draps, perches, pour arrêter et capter de gros essaims avides de conquête et d'espace vital. L'événement se passait chez la « marchande », on pouvait le dire d'avance, elle en avait la spécialité.

Née à Villa de modestes agriculteurs, en 1873, elle avait épousé un fromager réputé, Jean Zermatten, de Pralovin. Le couple, demeuré sans enfants, se voua au commerce. Tandis que Madeleine s'occupait de l'épicerie, la première

qui existât aux Haudères, Jean construisit le « Vesivi », pension d'été, avec sa dépendance obligée en Valais, un café bien achalandé. Sur les indications du regretté Martin Chevrier, il employa ses loisirs d'hiver à fabriquer une quinzaine de ruches et l'hôtelier se fit encore apiculteur, de bonne heure membre fidèle de notre société.

La maison, à peine arrivée à son plein rendement, connut les déboires dont souffrit l'hôtellerie durant l'autre guerre. Le conseiller Zermatten s'éteignit en 1928, chargé de travail et de mérite. Leur nièce et fille adoptive, Esther, avec la force d'un homme de caractère, prit à son compte hôtel, café, magasin, amena dans la maison une prospérité jamais atteinte autrefois, tandis que la tante reprit sa vieille quenouille au milieu du va-et-vient de ses abeilles.

Toujours impeccable dans sa tenue, elle méritait d'être citée comme modèle dans le port intact, harmonieux et soigné du cos-



tume d'Evolène. Cet exemple d'un goût très sûr, toujours vivant et sans défaillance doit être signalé à l'édification de nos jeunesses.

Alerte par tempérament, toujours empressée à trouver aliment à son intelligence et à sa foi chrétienne, Mme Zermatten venait d'assister, le 11 mars, à l'imposante cérémonie de la bénédiction de la Croix de saint Christophe. Hélas ! au retour, d'énormes glaçons se détachèrent du rocher, la pauvre fut atteinte en plein corps, elle roula au bas de la pente ; elle fut trouvée expirante, cruellement mutilée.

Femme de travail et de bon conseil, la « marchande » laisse d'unanimes regrets.

A Mlle Esther et à sa famille, la Société des apiculteurs présente ses condoléances sincères. *M.*

† Edmond BOCHATHEY



Le 1er juin écoulé, une foule émue et recueillie rendait les derniers honneurs à M. Edmond Bochathey, à Vernayaz, décédé subitement dans sa 70^{me} année. Quinze jours plus tôt, nous serrions la main de cet ami et étions loin de supposer un départ si brusque. La Section de St-Maurice perd en lui un bon vétérane et un apiculteur de toute première valeur.

Durant les années 1900 à 1903, il s'en fut en Tunisie où il donnait ses soins à trois ruchers avec un total de 1500 colonies. Par

Le 1er juin écoulé, une foule émue et recueillie rendait les derniers honneurs à M. Edmond Bechathey, à Vernayaz, décédé subitement dans sa 70^{me} année. 15 jours plus tôt, nous serrions la main de cet ami et étions loin de supposer un départ si brusque. La section de St-Maurice perd en lui un bon vétérane et un apiculteur de toute première valeur.

Durant les années 1900 à 1903 il s'en fut en Tunisie, où il donnait ses soins à 3 ruchers avec un total de 1500 colonies. Par la suite, il exploita dans la région Evionnaz et Vernayaz un magnifique rucher qu'il transportait durant l'été dans sa région préférée, Chamonix. Malheureusement, dès 1940, la guerre est venue interrompre cette apiculture pastorale.

Homme d'initiative et de talent, il construisait lui-même ses ruches, y apportant sans cesse des innovations intéressantes. Citoyen droit et franc, il prodiguait sa science à son entourage, ne manquant jamais une occasion de rendre service. Il manquait rarement nos réunions ; toujours gai et spirituel, il excellait dans

son humour insatiable. Il aimait profondément les abeilles et les fleurs qu'il cultivait en artiste et avec l'amour du poète. Cette figure sympathique, trop tôt disparue, nous laisse un vide. Nous nous inclinons avec recueillement devant sa dépouille qui repose au pied de la montagne qu'il affectionnait, au milieu des fleurs et des abeilles.

Nous prions sa famille d'agréer, ici même, le témoignage de notre vive sympathie.

C. A.

Aux comités de sections de la Romande et à tous les membres

Nous reprenons le titre d'une communication de M. Soavi, président F.V.A., parue dans le Bulletin No. 6 de juin écoulé, communication qui aura attiré, nous en sommes certains, l'attention de tous nos lecteurs attentifs (nous disons bien « attentifs », car il en est d'autres !). Nous reprenons ce titre pour insister encore une fois, qui ne sera probablement pas la dernière.

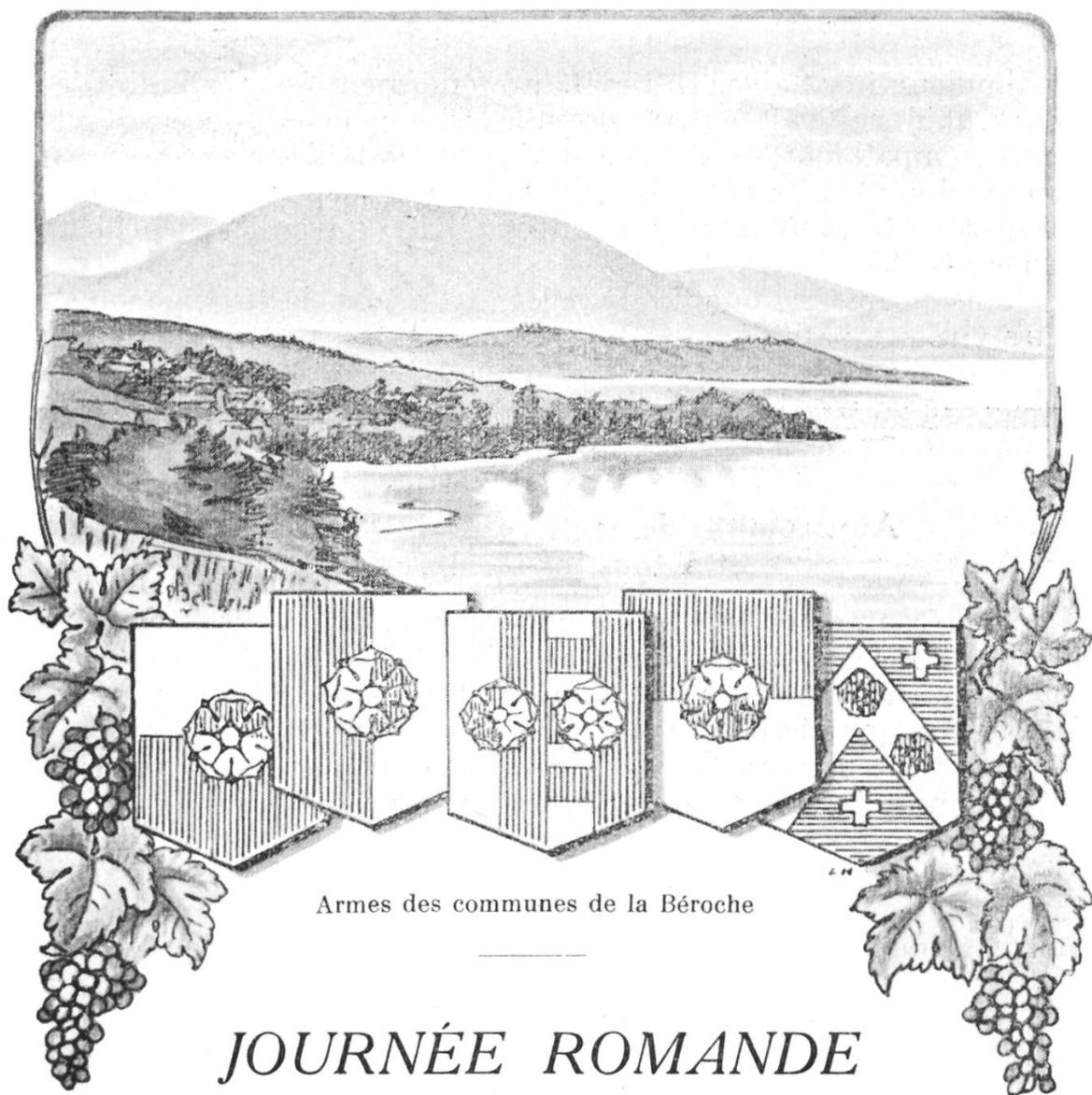
Une seule idée a été émise jusqu'à maintenant, concernant le « Slogan » proposé par M. Soavi. Il est vrai qu'elle se révèle très intéressante, susceptible d'être examinée de près, mais on avouera qu'étant donné l'effectif et la composition de notre Romande, l'intérêt manifesté n'est pas très intense, du moins pour le moment.

La question du miel est en tout cas urgente, et nous sollicitons intensément toutes les sections pour que l'exposition miel soit complète et réunisse des spécimens de toutes les régions de notre Romandie, miel coulé, miel en sections ou capots que nous proposons aux présidents de sections de centraliser, puis de recueillir pour expédition et comptabilité collective, tout cela offert à titre gracieux ou contre paiement prix officiel. Les bocaux seront expédiés dès que nous serons fixés, et probable que d'ici là ce miel de première déjà granulé à l'heure actuelle sera complètement « pris », d'où précautions d'usage.

Nous sommes certains de recueillir la quantité minimum que nous jugeons nécessaire, soit 150 kg. ; nous voudrions l'être aussi que ce miel viendra d'un peu partout et qu'on réservera pour la dite exposition le miel en sections ou les capots, qui se feront particulièrement rares cette année. Pensez aussi que le temps va vite, qu'il en faut pour préparer une exposition dans le genre de la nôtre, et n'attendez pas le dernier moment.

Les communications sont à faire parvenir à M. Soavi, président F.V.A., Gingins.

Le Comité pour l'Exposition au Comptoir 1945.



Armes des communes de la Béroche

JOURNÉE ROMANDE

*Fête de la Société romande d'apiculture
le dimanche 22 juillet 1945, à Saint-Aubin (Neuchâtel)*

Eh oui... parfaitement ! Vous avez bien lu ! Il s'agit de la réapparition de la Fête romande d'apiculture supprimée pendant la guerre.

Cette belle coutume, qui voulait qu'année après année les apiculteurs romands se réunissent pour fraterniser, nous revient après cinq ans. La dernière Fête romande eut lieu à Cortaillod en 1938. L'année suivante, cette manifestation fit place à la Journée suisse d'apiculture à l'Exposition nationale de Zurich.

L'heureux événement de la reprise de nos traditionnelles fêtes sera certainement salué avec joie. Ce sera notre manière à nous de célébrer la fin de la guerre et de saluer le prochain retour à des temps meilleurs.

Le Comité romand désirait qu'une prise de contact eut lieu entre les apiculteurs romands et un représentant de l'Office fédé-

ral du ravitaillement concernant la question du sucre. Profitant de cette occasion pour reprendre la chaîne de nos assemblées annuelles, il s'est adressé à la Section Béroche qui a accepté avec empressement d'organiser cette journée fixée au dimanche 22 juillet à Saint-Aubin.

Deux conférences sont prévues le matin. Puis un repas en commun aura lieu et l'après-midi sera consacré à la visite d'un rucher et établissement d'élevage de reines.

La Béroche est un endroit idyllique que l'on aime à désigner sous le nom de « Riviera neuchâteloise ». C'est une suite de villages campagnards blottis dans la verdure des vergers s'échelonnant sur le coteau entre le lac et le Jura. L'on y vit paisiblement d'agriculture, de viticulture, de pêche et aussi de l'industrie. La Béroche se fera toute belle pour recevoir les apiculteurs romands et si le temps est favorable chacun emportera certainement un beau souvenir de cette première Journée romande d'après guerre.

* * *

Programme

- 9 h. 27 et 9 h. 55 Arrivées des trains en gare de Gorgier-St-Aubin.
- 10 h. 15 Grande salle Pattus. Conférence de M. Meyer-Tzaut, délégué de l'O. G. A., à Berne. Sujet : *Notre ravitaillement en sucre*.
Conférence de M. le Dr P. Bovey, entomologiste de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne. Sujet : *Les traitements contre les parasites des arbres et des plantes et leur danger pour les abeilles*.
- 12 h. — Apéritif offert par la Section Béroche.
- 12 h. 15 Dîner à l'Hôtel Pattus.

MENU

Potage crème
Haricots garnis à la paysanne
Pommes vapeur
Entre-mets

Les personnes qui désirent pique-niquer pourront le faire. Les mesures nécessaires seront prises.

- 14 h. 30 Départ pour Fresens (40 minutes de marche).
- 15 h. 30 Collation à Fresens et visite du rucher d'élevage de reines de MM. F. Forret et fils.
- Descente sur Vaumarcus et dislocation pour le retour (Train de 18 h. 49 dir. Lausanne et 19 h. 02 dir. Neuchâtel)

Pour les personnes qui craignent une course de 40 minutes de

marche, il sera organisé une visite d'un rucher et d'un établissement d'horticulture à Vaumarcus.

En cas de mauvais temps, la fête se déroulera dans la grande salle Pattus.

Prix de la carte de fête, repas et collation, fr. 8.50 (3 coupons de repas). Collation seulement, fr. 2.— (1 coupon de repas).

Inscriptions. Les participants à la Journée romande doivent verser le montant de leurs cartes au compte de chèques postaux IV 1331, Société des apiculteurs de la Béroche, St-Aubin. *Dernier délai, le 12 juillet.* Ils recevront leurs cartes par poste.

* * *

Et maintenant, il n'est que le beau temps à souhaiter, ainsi qu'une forte participation.

Rappelons encore qu'il est de coutume que les épouses accompagnent les apiculteurs. Elles seront les bienvenues ; c'est même avec beaucoup de plaisir que nous verrons les dames et les enfants.

Venez nombreux ! Venez tous !

La section organisatrice : *Béroche et environs.*

Fête de « La Romande » à Saint-Aubin

Grâce au dévouement du comité de la Section de la « Béroche », nous pourrons reprendre, cette année, la tradition interrompue pendant la guerre de nos fêtes de la Romande dont tous gardent un si bon souvenir.

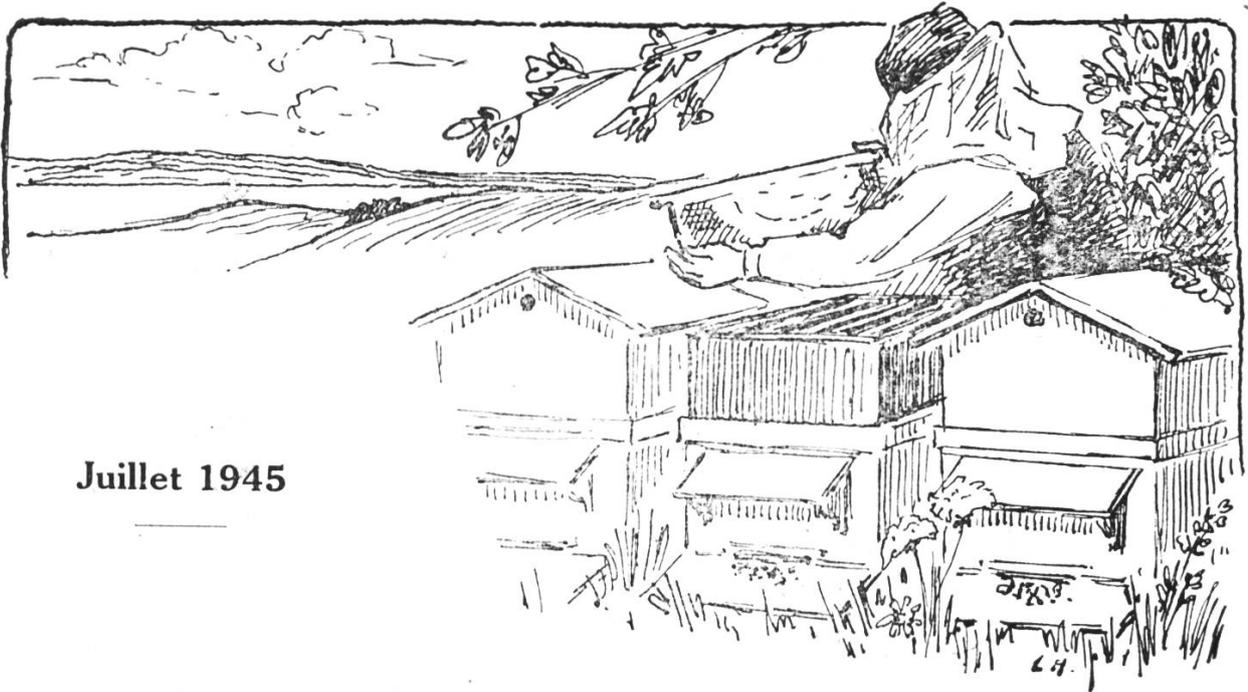
Chers amis apiculteurs, vous ne manquerez pas de répondre nombreux à l'aimable invitation que vous adressent nos chers collègues de St-Aubin et des environs. C'est une occasion qu'il ne faut pas manquer de nous réjouir, maintenant que s'est enfin évanoui l'obsédant cauchemar de 6 ans de guerre dévastatrice.

Le 22 juillet sera une journée instructive autant que récréative, puisqu'au programme figurent deux conférences d'actualité, ainsi que la visite du rucher du président Porret, qui passe pour un de nos meilleurs éleveurs de reines.

Les apiculteurs de la « Béroche » ont à cœur de bien recevoir leurs amis de la Romande. Répondez avec empressement à leur appel et surtout facilitez-leur la besogne en envoyant le montant de la carte de fête pour la date fixée, soit le 12 juillet au plus tard.

Chers apiculteurs et apicultrices, nous vous disons donc au revoir à St-Aubin !

L. Gapany.



Juillet 1945

Voici trente ans que le soussigné rédige les « Conseils aux débutants » et je crois que c'est la première fois qu'il se voit obligé de faire des constatations aussi tristes en ce qui concerne la récolte. De partout, en effet, nous arrivent de fâcheuses nouvelles ; le résultat des pesées en mai, que nous communique ce matin M. Walther, chef des pesées, ne donne que de maigres résultats et celui des pesées de juin ne sera guère meilleur ou plutôt sera pire encore. Rien dans les hausses, rien dans les corps de ruches, telle est la situation et j'ajoute, ce que l'on peut considérer comme un « comble », le rédacteur du *Bulletin*, s'il veut consommer un peu de miel, devra en acheter..., s'il en trouve.

Ce qui aggrave encore la situation, c'est qu'on ne peut pas se dire : On sauvera nos ruches de la famine avec du sucre. Car la minime quantité qui a pu nous être accordée ne pourra constituer que la moitié à peine de ce qu'il faudrait avoir pour maintenir les ruchées qui vivent encore ou qui vivront en août ou septembre.

Le Comité central, ému de ces nouvelles, a délégué à Berne, le 6 juin déjà, quatre de ses membres, plus M. Soavi, président de la Fédération vaudoise, afin d'obtenir un contingent plus favorable et la distribution en juillet déjà des bons de sucre. Cette délégation a obtenu satisfaction sur ce dernier point. Mais pour l'augmentation de la quantité, nous sommes encore à ce jour, 20 juin, dans l'incertitude, car on n'a pas pu nous promettre satisfaction à ce sujet : les difficultés étant énormes en ce qui concerne le ravitaillement suisse en sucre.

Que faire dans de telles circonstances ? Espérer la miellée... Oui, mais si elle ne vient pas du tout ? Réunir des colonies ? Ce n'est là que reculer ou compliquer le problème, car une colonie ainsi renforcée ne consommera pas moins, au contraire et absorbera la

totalité du contingent qu'on lui accordera en peu de jours et se trouvera au début de l'hiver sur des rayons vides de provisions.

Nous avouons bien franchement ne pas voir de solution. Il est vrai qu'en 1932 ou 1933, la miellée ne vint que le 2 juillet et avec quelle abondance, mais on ne saurait compter sur cette éventualité sur laquelle nous ne pouvons rien... à moins que nous nous transformions tous en « pucerons » pour aller provoquer des incisions à la base des aiguilles de sapin blanc. Ce serait un peu compliqué et il se trouverait encore bien des apiculteurs... pour compter sur les autres pour faire cette opération, « mes abeilles en profiteront quand même... »

J'ouvre un concours d'idées sur la manière de porter remède à la situation. Celui qui trouvera sera nommé sûrement membre honoraire de la Romande à l'unanimité de tous ses membres. En tout cas, faites votre possible pour assister à l'assemblée générale de la Romande le 22 juillet, à St-Aubin (Ntel). Nous y entendrons M. Meyer-Tzaut, de Berne, nous exposer la situation de notre approvisionnement en sucre et nous pourrons, en véritable « lands-gemeinde », faire entendre les revendications de l'apiculture. Puis nous aurons aussi l'occasion d'entendre M. le Dr Bovey, de la Station fédérale d'entomologie, nous parler des traitements, dangereux pour l'abeille, que doivent pratiquer actuellement les agriculteurs. Ce sont là deux sujets de toute actualité et d'une très grande importance pour tous. Nous aurons aussi la joie de voir un beau pays et de belles ruches, ainsi qu'un bel élevage de reines. Prière de se conformer aux indications de la convocation.

Décidément, nous vivons une époque que nous sommes pressés de voir se terminer. Après les six ans de conflit guerrier, voici des complications nombreuses pour établir la paix et l'on comprend le mot d'un des principaux acteurs du drame : « Il est plus difficile de gagner la paix que de vaincre l'ennemi. » Et dans le domaine apicole, on en vient à dire : Heureux ceux qui ont la loque dans leur rucher ou l'acariose, car ils seront... indemnisés. Je vous recommande vivement à ce propos de lire attentivement le rapport de M. Soavi, présenté à l'assemblée générale de la Fédération vaudoise. Je ne vais pas vous dire : Introduisez la loque ou l'acariose dans votre rucher, non, mais bien au contraire, veillez plus attentivement que jamais à la santé de vos abeilles au point de vue maladies, car, d'après les statistiques publiées, ces maladies ne sont certes pas en régression et il ne faut pas que cette mauvaise année de l'armistice prépare une violente recrudescence de ces maladies.

En somme, et c'est triste, je n'ai qu'un conseil à vous donner ce mois-ci : S'il y a quelque chose dans les hausses, laissez-le pour empêcher vos abeilles de périr tristement de faim. Si vous arrivez ainsi à les sauver, vous aurez bien mérité de l'apiculture et vous

pourrez espérer, en conscience, être récompensé l'année prochaine.

Bon courage malgré tout.

St-Sulpice, 20 juin 1945.

Schumacher.

P.-S. Pour ce concours, le soussigné présente une première idée : Demander à notre ami Weber, de Genève, qui a des relations toutes personnelles avec les coccidés (voir le numéro de janvier 1945), de se mettre à l'élevage et à la culture en grand de ces pucerons, secrétants de miel de sapin, et de les répandre dans toutes les régions à miellée. J'attends d'autres idées...

Extrait du rapport du président de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture présenté à l'assemblée générale de Granges-Marnand le 20 mai 1945

Attribution de sucre pour le nourrissage des abeilles en automne 1945

Tout au cours de la guerre, en automne 1939 déjà, les autorités chargées d'assurer le ravitaillement du pays en denrées alimentaires ont permis à l'apiculteur d'hiverner ses colonies, en lui fournissant la possibilité d'acheter la quantité de sucre nécessaire. Cette sollicitude, de la part des pouvoirs publics, n'était pas due à un amour passionné pour nos avettes. Il était de toute importance, en effet, de conserver les abeilles, afin d'assurer une bonne fécondation de nos arbres fruitiers. Selon des statistiques dûment établies par nos stations fédérales de contrôle, le produit indirect de l'abeille, grâce à son intervention dans la pollinisation de nos vergers, serait dix fois supérieur à sa production miel.

Attirées par cette répartition particulière de la marchandise très rare et recherchée qu'est le sucre, nombreuses furent les personnes qui se découvrirent soudain des aptitudes d'apiculteur, en même temps qu'un saint amour pour les abeilles.

L'apier vaudois, qui comptait un peu plus de 21,000 colonies dans les années 1938 et 1939, vit ce chiffre passer déjà à plus de 26,000 en 1940 et atteindre 28,059 ruchées en automne 1944. N'ayant pu obtenir le nombre des possesseurs d'abeilles de 1939, nous prendrons pour comparaison celui de 1940 (il devait cependant, lui aussi, avoir déjà beaucoup augmenté depuis 1939). Nous trouvons 3147 apiculteurs à fin 1940, tandis qu'il y en a 3668 en 1944. L'augmentation est donc de plus de 7000 colonies et l'on peut estimer à un millier celles des apiculteurs, pour le canton seulement.

Ce phénomène s'était déjà produit pendant la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle le nombre des possesseurs d'abeilles avait augmenté dans des proportions assez semblables. Mais, sitôt la situation redevenue normale, sitôt qu'il fut possible de se procurer du sucre librement, ce bel enthousiasme apicole sombra dans la plus froide indifférence. Ces apiculteurs d'occasion délaissèrent leurs ruches qui disparurent les unes après les autres, faute de soins.

Qu'en sera-t-il demain ? De ce millier de nouveaux mouchiers, combien garderont leurs abeilles ? Nous serons bientôt renseignés. Pour l'instant, le contingentement du sucre, comme celui de nombreuses autres denrées, est encore en vigueur, et les prescriptions pour l'attribution de cet automne sont connues.

Messieurs, si la joie générale a éclaté spontanément le 7 mai, à l'annonce de l'armistice, la tristesse et l'amertume se sont emparées du cœur de tout apiculteur digne de ce nom à la lecture de ces ordonnances.

L'apier suisse, grâce aux mesures prises en sa faveur, ce dont nous sommes infiniment reconnaissants, a survécu à six ans de guerre. Pendant ce temps, nos dirigeants ont autorisé et même encouragé et favorisé l'augmentation du nombre des apiculteurs, ainsi que celui de leurs ruches. (Je pense à l'année 1943, pendant laquelle tout *nouvel apiculteur* recevait 5 kg. supplémentaires de sucre par essaim.) Et, aujourd'hui que l'armistice est signé, que le retour à des conditions normales pointe à l'horizon, on demande aux apiculteurs, à ceux d'avant-guerre, le sacrifice du 25 % de leurs colonies ; 25 % théorique, qui peut très bien devenir du 30, voir du 40 % suivant la récolte de l'année et la richesse des provisions au moment de la mise en hivernage, car en Suisse romande, les ruches Dadant, généralement isolées, à capacité plus grande que les Burki de Suisse allemande, souvent elles, en ruchers pavillon, exigent davantage de réserves de nourriture.

Certes, nous ne sommes pas naïfs au point de croire que demain tout va rentrer dans l'ordre, que, de toute part, les denrées vont affluer chez nous et que facilités, commodités et prix d'avant-guerre sont à la porte. Il y a à secourir trop de misère et de famine dans le monde, pour que le retour à une situation normale ne demande pas de très, très nombreux mois. Tout cela, nous le savons.

Mais, nous pensons aussi que, si les circonstances exceptionnelles qui existaient au moment où furent conçues ces ordonnances les justifiaient pleinement, (c'était après l'envahissement de la France et sa libération ; le blocus à notre frontière était complet ; l'espoir d'un retour hâtif à la paix s'était évanoui ;) nous pensons, dis-je, que la situation actuelle doit permettre de les assouplir, de valider quelques coupons en blanc pour employer l'expression consacrée. Jusqu'à cet automne, notre ravitaillement doit, malgré tout, s'améliorer sensiblement.

La perte que subirait l'apiculture vaudoise, avec ses quelque 28,000 colonies, serait de l'ordre de 400,000 francs, en ne tenant compte que d'une réduction de 5000 ruches à 80 francs, perte subie, comme je l'ai déjà souligné plus haut, uniquement par les apiculteurs d'avant-guerre, à de très rares exceptions près. Seuls, en effet, ils possèdent un rucher assez conséquent pour que de réductions sensibles puissent leur être imposées.

L'apiculteur de guerre, lui, pourra garder ses 2 ou 3 colonies, quitte à les laisser périr au printemps prochain ou, dès qu'elles lui seront à charge, tandis que l'apiculteur de profession, si j'ose employer cette expression, devra sacrifier 10, 20, 30 colonies et même davantage.

Nous lisons encore : « On envisage avant tout la destruction des colonies d'abeilles atteintes de loque américaine, de loque européenne et d'acariose. »

Là encore, nous ne pouvons souscrire à une telle inégalité de traitement entre apiculteurs. Les ruches malades, détruites, sont indemnisées, suivant la nature de la maladie, au 80 % de leur valeur par les caisses d'assurances. La réduction du nombre de colonies se ferait donc automatiquement par destruction et contre indemnités dans les ruchers malades, tandis que, où règnent propreté, ordre, santé, l'apiculteur devra opérer lui-même cette réduction et cela à ses seuls dépens.

D'autres difficultés, d'ordre pratique celles-là, viendront aussi mettre l'apiculteur soigneux et consciencieux dans de cruels embarras.

Que fera, par exemple, celui dont toutes les colonies seront populeuses et en parfait état cet automne ? Comment réussira-t-il à réunir deux colonies dans une ruche ? Devra-t-il faire hiverner avec les hausses ? Et à cette colonie surpeuplée pourra-t-il lui donner les provisions nécessaires avec 8 kg. qu'il recevra pour elle ?

Les apiculteurs dignes de cette dénomination, ceux qui soignent leurs colonies avec conscience et amour, auront bien de la peine à accepter, à se résoudre à opérer cette réduction.

Pour eux, et pour éviter à l'apiculture une perte massive, sans compensation, il nous paraît que nos trois grandes sociétés suisses d'apiculture de-

vraient entreprendre, sans tarder, des démarches pour adoucir, si ce n'est faire rapporter ces ordonnances, et éviter ces inégalités criantes qui ne peuvent qu'aigrir les personnes les mieux intentionnées.

Gingins, 18 mai 1945.

Fédération vaudoise d'apiculture,
Le président : *M. Soavi*.

Sucre pour nourrissement d'automne

Le contrôle des ruchers en 1944 ayant donné des bases suffisantes pour les répartitions futures de sucre pour abeilles, l'Office fédéral d'alimentation a renoncé pour 1945 à un nouveau contrôle. Les apiculteurs auront toutefois à remplir scrupuleusement le formulaire H. 16. Il est prévu des contrôles de vérification lors de demandes qui paraîtraient anormales ; dans ces cas on aura recours au contrôle des sections.

Il sera procédé spécialement à des contrôles au sujet des ventes et achats de ruches. Les apiculteurs qui ayant vendu des ruches n'ont pas annoncé ces ventes et ont néanmoins reçu du sucre sont passibles de peines.

Pour les apiculteurs qui ont subi des pertes graves, il est prévu les mesures ci-après : En cas de pertes, sans qu'il y ait de leur faute, donc soit par suite de maladies, de vol ou d'incendie, on prendra pour base le chiffre des colonies indiquées au 10 juillet 1944, ce chiffre servant pour l'attribution au 15 juillet 1945. Il est bien entendu que cette faveur est réservée aux cas exceptionnels de pertes graves et seulement avec l'approbation des autorités cantonales auxquelles l'intéressé devra adresser sa requête. La diminution du quart des colonies, prévue pour 1945, ne sera donc calculée que sur le chiffre de 1944 et non sur le chiffre du printemps 1945.

La date de contrôle pour 1945 est le 15 juillet. Pour cette date donc, il faudra remplir la formule H16 ainsi que la formule H14c. Le dernier délai est le 20 juillet. Les retardataires ne recevront pas de bons de sucre. La distribution des bons devra être terminée au 15 août. La validité de ces bons expire le 6 octobre. Il est donc de toute importance de remettre les formules ci-dessus du 15 au 20 juillet, dernier délai. Pour le Comité central, *Schumacher*.

Apicultrices romandes

Nous recevons la lettre suivante :

Le comité des apicultrices romandes, société fondée pour l'exposition de la Saffa, a vu ses dernières années fondre ses membres, ceux-ci ayant atteint l'âge où la terre ne les retient plus ; aussi les quatre membres restant se sont réunis le 11 mai pour décider ce qu'il y aurait à faire, et il est arrivé que la dissolution de la société a été admise et que les fonds disponibles seraient partagés entre deux œuvres.

Le Don National a reçu 200 francs, et le solde, soit fr. 446.05, donné à la Société de cautionnement de la « Saffa », qui l'emploiera à aider des femmes dans les districts ruraux.

M. Loup-Borel.



Un moyen original d'attirer les essaims

L'écorce de pin de par son odeur attire-t-elle les essaims ? C'est ce qui paraît probable, car un apiculteur d'outre-Sarine voit régulièrement ses essaims se poser sur un large morceau d'écorce de pin fixé non loin de son rucher. Une fois l'essaim groupé, le pieu est enlevé et la grappe d'abeilles peut ainsi être facilement enruchée.

La récolte en Grande-Bretagne

Plus de 150,000 apiculteurs anglais vivent dans l'attente de la récolte qui, cette année, semble être pleine de promesses. 1943 et 1944 ont été des années noires pour l'apiculture d'Outre-Manche par suite du mauvais temps qu'il a fait au moment de la floraison du trèfle qui, avec le sainfoin, constitue une des principales sources de nectar. Alors qu'en 1942 la récolte totale s'élevait à près de 7 millions de kg, cette année elle atteindra probablement 11 millions de kilos.

Jusqu'à ces dernières années, le peuple anglais n'était pas un gros mangeur de miel. Toutefois, au cours de cette guerre, il a appris à en apprécier les vertus. En 1930, la consommation de miel en Grande-Bretagne par tête d'habitant ne s'élevait qu'à 30 grammes, alors qu'aux Etats-Unis elle atteignait 3,6 kg.

Le pollen et l'alimentation de l'homme

Des expériences scientifiques ont prouvé que les pollens sont extrêmement riches en hormones, aussi le Département américain de l'Agriculture s'occupe-t-il de mettre au point une méthode permettant de les utiliser dans l'alimentation de l'homme. Leur adjonction aux produits à base de sucre ne présente aucune difficulté ; reste sa récolte. L'abeille est toute indiquée pour ce tra-

vail. Un appareil spécial a été construit, il se place à l'entrée des ruches et brosse automatiquement les pelotes de pollen que les butineuses rapportent.

Après le miel et la cire, même le pollen récolté par les abeilles pourra être utilisé !

A propos d'immunisation

La plupart des personnes sont sensibles au venin de l'abeille, leur sang ne renfermant pas les anticorps nécessaires pour lutter efficacement contre l'empoisonnement. Toutefois, par l'effet de la répétition des piqûres, les globules blancs du sang et peut-être même tous les tissus, secrètent des substances antitoxiques qui, se répandant dans le sang, annulent peu à peu l'effet de toxines du venin. C'est ce qu'on appelle la vaccination par accoutumance qui amène l'immunité. Cependant, il existe des sujets sur qui l'effet du venin, au lieu de diminuer avec la répétition des piqûres, va au contraire en s'accroissant. Ce phénomène est l'anaphylaxie qui est donc le contraire de l'immunité.

Un médecin de Suisse alémanique eut à s'occuper du cas d'un apiculteur auquel une seule piqûre d'abeille causait des troubles cardiaques extrêmement graves. Afin de lui éviter le retour de tels accidents, le médecin en question eut l'idée de l'immuniser artificiellement en lui injectant des doses très petites de venin d'abeilles, puis des doses de plus en plus fortes. Chose curieuse, après ce traitement, l'apiculteur ne s'est plus jamais fait piquer par ses abeilles, bien plus, celles-ci semblent le fuir ! Notre médecin, qui n'a pu jusqu'ici vérifier l'état d'immunisation de son patient (le traitement remonte à 3 ans), de se demander à quoi attribuer un tel revirement dans l'attitude des abeilles. Pour ma part, je pense qu'il faut la rechercher dans le fait que l'apiculteur ne craignant plus les suites fâcheuses des piqûres, travaille avec plus de calme et de douceur.

L'activité de la V. D. S. B.

Nos confrères apiculteurs suisses alémaniques se sont réunis les 14 et 15 avril 1945 au Rosenberg pour suivre une série de conférences relatives à l'extension des cultures et ses répercussions sur les ressources mellifères de notre pays. C'est là un sujet fort intéressant, car beaucoup, les années maigres que nous traversons, ne seraient pas dues uniquement aux conditions atmosphériques défavorables, mais surtout à l'application du plan Wahlen.

Le Dr. Morgenthaler tint à relever la faute commise par les apiculteurs qui, pendant trop longtemps, se sont isolés en travaillant sans liens avec l'agriculture, l'arboriculture et la sylviculture. Une collaboration étroite doit exister entre ces différents domaines qui sont interdépendants les uns des autres, et le but

de cette assemblée est précisément de la faire naître. Après que le Dr. F. Kobel, directeur de l'Institut fédéral de Wädenswil, eut parlé du rôle que joue l'abeille en arboriculture, le Dr. R. Koblet, directeur de l'Institut fédéral d'Oerlikon, démontra que nos paysans ne travaillent pas contre les apiculteurs, malgré certaines divergences de vues et qu'il est toujours possible de concilier, par un travail en commun, les intérêts des uns et des autres. Ainsi la régression de quelques plantes mellifères a été compensée par l'extension de certaines cultures, notamment celles des pois, colza, etc. M. W. Schneider, ingénieur agronome, s'étendit sur le rôle joué par les plantes oléagineuses et textiles pour couvrir nos besoins et ceux des abeilles. Le lin et le chanvre sont des plantes qui, tout en améliorant le sol, fournissent un abondant pollen. Le colza et le pavot sont également utiles à l'apiculture comme source de nectar et de pollen. M. Ch. Brodbeck, inspecteur des forêts, Bâle, montra comment le développement de la végétation peut être conduit de façon à ce que les intérêts de tous soient sauvegardés. La lutte contre les parasites et ses effets sur l'abeille a été abordée par le Dr O. Schneider-Orelli, directeur de l'Institut d'entomologie de Zurich qui, tout en reconnaissant la complexité du problème, n'en arrive pas moins à la conclusion que dans ce domaine également les intérêts de chacun peuvent être conciliés, à la condition que les traitements soient faits avec soin et discernement. Le Dr. A. Maurizio, de l'Institut fédéral du Liebfeld, aborda le problème des plantes vénéneuses aux abeilles et enfin, pour terminer, M. M. Vomsattel toucha la question de l'apiculture pastorale qui, pour être rentable, doit être basée sur un plan minutieusement établi.

Le dinitrocrésol et son effet sur les abeilles

Après les bouillies arsenicales, le Gésarol, etc., voilà le dinitrocrésol qui fait parler de lui. Ce composé chimique employé pour le traitement hivernal des arbres fruitiers entre également dans la préparation de certains produits utilisés pour la destruction des mauvaises herbes et plus particulièrement de la ravenelle (nom vulgaire de la moutarde sauvage), qui se développe avec rapidité dans les champs de céréales. Après le traitement, cette plante indésirable ne tarde pas à flétrir sans que la céréale en souffre, ses feuilles engainantes protégeant le bouton terminal. Malheureusement, le dinitrocrésol est toxique pour l'abeille lorsqu'il est employé en pulvérisations sur la ravenelle en fleurs, toujours très visitée par les butineuses. M. Michel, de Cressy (Ct. de Genève), en a fait la cruelle expérience. Voici ce qu'il m'écrivit à ce sujet :

« La veille du jour du traitement j'avais constaté une augmentation journalière de 700 gr. à ma ruche sur bascule. Mes

abeilles étaient très actives, particulièrement affairées sur la ravenelle dont l'abondante floraison transformait en immenses grappes jaunes les champs de céréales environnants. Le jour du traitement fut particulièrement beau et je m'attendais à ce qu'il fût également très mellifère, car étant à un autre rucher, j'y avais constaté une animation fébrile. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, en rentrant chez moi le soir, d'enregistrer une diminution de 1.4 kilos ! Je pensais que ma colonie avait essaimé, mais le lendemain matin une visite de ma ruche, où je trouvais la vieille reine marquée, qui pondait tranquillement sur les cadres, me fit abandonner cette supposition. J'eus alors le mot de l'énigme en examinant un grand champ de blé recouvert d'un produit jaunâtre et d'où se dégagait une odeur nauséabonde. Renseignements pris, ce champ avait été traité au moyen d'Extar-Sandoz (à base de dinitrocrésol) pour détruire la mauvaise herbe — ici la ravelle — au moyen d'une moto-pompe et ceci au milieu du jour. Le liquide était répandu par plusieurs lances à la fois en un brouillard mortel sur des dizaines de milliers d'abeilles en plein travail ! Telle est l'explication de la diminution enregistrée. »

Ayant porté ce cas à la connaissance du directeur du Laboratoire de chimie agricole du canton de Genève, celui-ci m'a déclaré qu'il recommanderait tout spécialement aux agriculteurs de prendre des précautions et qu'il allait signaler aux maisons intéressées les faits constatés et leur demander d'insister dans leurs prospectus sur la nécessité de ne pas traiter les mauvaises herbes en fleurs.

Si d'autres ruchers en Pays romand devaient souffrir des traitements au dinitrocrésol, la S.R.A. pourrait intervenir auprès de la Division de l'Agriculture à Berne, de façon à ce que des mesures énergiques soient prises pour éviter une hécatombe de nos abeilles déjà si durement touchées par le rationnement du sucre.

P. Zimmermann.

ARBORICULTURE ET APICULTURE

par le prof. F. Kobel

(Traduit par *Paul Bovey*, entomologiste à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne.)

(Suite)

4. La stérilité du pollen

La stérilité du pollen est une troisième cause d'infertilité de nos arbres fruitiers. De nombreuses recherches faites en Suisse et dans divers pays ont montré qu'un quart à un tiers des variétés de pommiers et de poiriers forment un pollen à mauvais pouvoir germinatif, pratiquement inapte à assurer la fécondation.

Ce pollen est formé de grains très irréguliers ; à côté de quelques éléments normaux, il comprend des grains ratatinés, les uns grands, les autres petits (fig. 7.).

La stérilité du pollen est en relation avec la structure du noyau cellulaire ; c'est une particularité propre à la variété et qui ne peut être modifiée par aucune mesure culturale.

Nos donnons ci-après une liste des principales variétés de pommiers et poiriers à bon et à mauvais pollen en mentionnant si elles sont à floraison précoce (p), mi-précoce (mp), mi-tardive (mt) ou tardive (t).

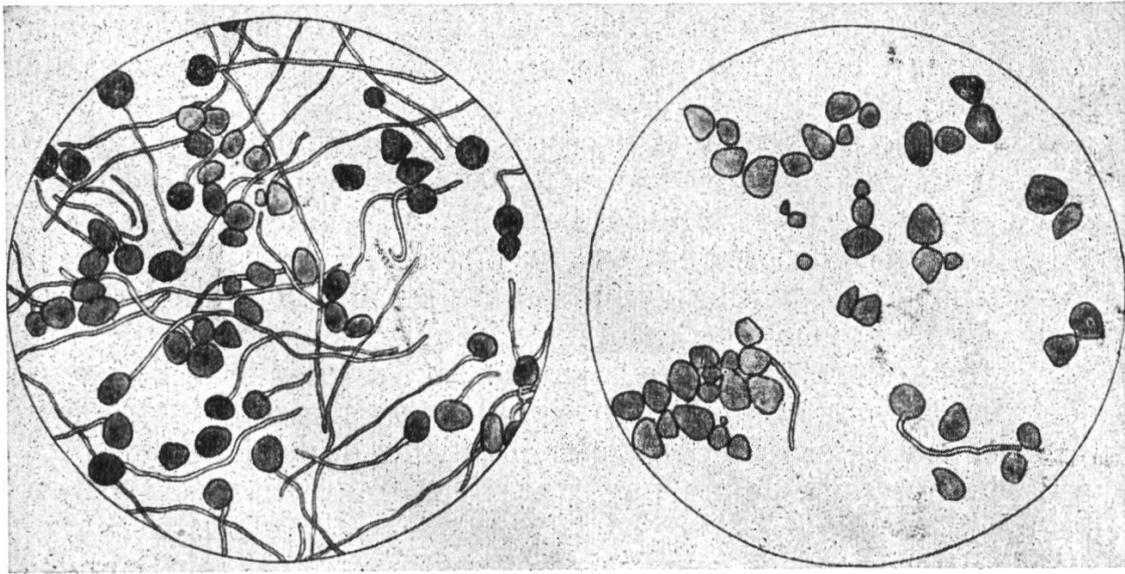


Fig. 7. — Germination du pollen dans une solution de sucre à 10 % après vingt-quatre heures.

A gauche : Pollen à bon pouvoir germinatif de la variété Rose de Berne.
A droite : Pollen à mauvais pouvoir germinatif de la variété Gravenstein.
(Dessiné d'après deux microphotographies.)

Pommiers à bon pollen

Reinette Ananas mp	Transparente blanche p
Rose de Berne mt	Leuenapfel t
Reinette de Brugg t	Ministre de Hammerstein mp
Reinette de Champagne t	Ontario mt
Chüsenrainer mp	Rougeur de pêche p
Cox'Orange mp	Pomme raisin mp
Baron de Berlepsch mp	Beauté de Bath p
Pomme cloche mt	Vineuse de Thurgovie t
Reine des reinettes mt	Tobiäsler mp
Jonathan mp	Transparente de Croncels p

Pommiers à mauvais pollen

Jubilé d'Argovie mp	Jaques Lebel mp
Baldwin mt	Reinette du Canada mp
Bohnapfel mp	Chasseur de Menznau mt
Brünnerling p	Ribston Pepping mp
Reinette Damason p	Belle de Boscoop mp
Reinette dorée de Blenheim mt	Rose de Stäfa t
Gravenstein p	Citron d'hiver mt
Reinette d'Osnabrück mp	
(= Rtte de Chevroux)	

Poiriers à bon pollen

André Desportes p	Beurré Clairgeau mp
Poire Baron mp	Clapps favorite t
Soldat Laboureur mt	Bergamotte Esperen mt
Beurré Bosc t	Précoce de Trévoux p
Coloré de Juillet p	Beurré Hardy mt
Beurré Giffard p	Nouveau Poiteau mt
Comtesse de Paris p	Passe Crassane mp
Louise Bonne d'Avranches mt	Fondante de Thirriot mp
Holzerbirne mt	Triomphe de Vienne mt
Joséphine de Malines mt	Doyenné du Comice t
Le Lectier mp	Bon Chrétien William mt
Mme Verté mt	

Poiriers à mauvais pollen

Alexandre Lucas mp	Knollbirne mp
Beurré d'Amanlis p	Marxenbirne p
Souvenir du Congrès t	Metzer Bratbirne mt
Poire Bärker mp	Olivier de Serres mt
Beurré Diel mp	Poire Curé mp
Gelbmöstler mp	Wasserbirne mp
Grünmöstler mp	Theilersbirne mp
Conseiller à la Cour mp	

Pour d'autres variétés, consulter la circulaire N° 16 de la Station fédérale d'essais de Wädenswil, laquelle donne également des indications sur la façon de grouper judicieusement les variétés.

Des plantations composées exclusivement de variétés à mauvais pollen restent stériles. Chaque plantation doit comprendre au moins deux variétés à bon pollen et à floraison concordante. S'il n'y en a qu'une, son pollen fécondera les fleurs des autres variétés à mauvais pollen, mais elle ne fructifiera pas en l'absence d'un pollen apte à assurer la fécondation de ses propres fleurs. Dans les cas les plus favorables, un arbre à bon pollen suffit pour la pollinisation de trois à quatre arbres à mauvais pollen. Il importe de rappeler qu'il n'y a aucune raison d'éliminer les varié-

tés à mauvais pollen économiquement intéressantes, car, en tenant compte de leurs particularités, il est très facile de réaliser des conditions favorables à leur bonne fructification.

La stérilité du pollen se manifeste aussi, exceptionnellement, chez les framboisiers. Ainsi la variété Fastolf forme très peu de pollen et nécessite la pollinisation croisée. (*A suivre.*)

Acquisition anticipée de sucre pour abeilles

De différentes contrées du pays nous sont parvenues des nouvelles alarmantes concernant les abeilles. Il est à redouter que sans un secours rapide de nombreuses colonies ne périssent de faim. A notre requête, l'OGA a compris notre revendication et l'a prise en considération.

Une circulaire est adressée aujourd'hui même à tous les présidents de sections, où les apiculteurs dans la détresse voudront bien se renseigner.

Corcelles (Ntel), le 27 juin 1945.

Charles Thiébaud.

Rationnement pour abeilles

Par un ukase ministériel
Berne a prescrit, fait sans pareil,
De faire occire nos chères abeilles.
Et faire du miel de perce-oreilles.

Une ruche sur quatre, vingt-cinq pour cent,
Tel est le taux qu'on nous consent,
Autrement dit : « Coefficient »
Qu'il faut réduire à leur escient.

Or donc, d'un édit de la reine,
Publié, à son peuple en peine,
Les avettes resteront sereines,
Car Berne arrive à bout de peine.

Elle fait savoir, qu'avec le sucre,
Si les hommes font, commerce de lucre,
C'est sur leurs dos, qu'on casse le sucre
Pour réparer le tort du lucre.

O hommes ! Patience ! C'est notre vertu.
N'excitez point nos dards pointus,
Car si à Berne, l'ours est potu,
D'un coup, du dard, serait foutu.

Mais finissons sans dire du pire.
La guerre finie, chacun respire,
Le fonctionnaire seul en soupire,
Demain, quoi faire, sans qu'il transpire ?

Le pèlerin.

Pesées des ruches sur bascules en mai 1945

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Delémont	415	3 700	3 700	—	—	—	—
Bex 1	430	4 550	3 350	1 200	—	900	20
Bex 2	430	4 300	3 350	950	—	600	20
Neuchâtel	438	3 000	2 000	1 000	—	—	—
Chili-Monthey	450	4 000	3 350	650	—	500	17
Baugy/Clarens	450	4 400	5 200	—	800	—	—
Marnand	481	10 200	3 500	6 700	—	1 300	16
Autavaux	483	2 900	4 200	—	1 300	—	—
Villarepos	496	3 850	1 350	2 500	—	1 000	18
Berlincourt	505	2 000	3 200	—	800	—	—
Fiez/Grandson	520	—	—	—	1 500	—	—
Corcelles (Ntel)	530	2 250	3 050	—	800	—	—
Matran	613	2 300	2 100	200	—	150	16
Rue (Fbg)	650	7 600	3 900	3 700	—	2 100	7
Vuarrenge	650	3 050	3 050	—	—	—	—
Valangin	653	2 700	200	2 500	—	1 200	28
Carrouge (Vaud)	728	3 700	3 500	200	—	1 500	6
Tavannes	760	5 525	2 575	2 950	—	1 100	28
Chézar	768	4 400	1 950	2 450	—	900	7
Coffrane	805	5 400	2 300	3 100	—	—	—
Le Locle	925	6 450	1 900	4 550	—	1 000	15
Château-d'Oex	968	4 950	1 100	3 850	—	550	18
Le Sépey	978	—	—	3 480	—	—	—
La Valsainte (Fbg)	1017	9 450	2 300	7 150	—	1 900	9
»	1017	7 150	1 150	5 600	—	—	—
Crêt-du-Loche	1040	5 400	2 000	3 400	—	900	16
Chaumont	1089	3 200	3 200	—	—	—	—
Ste-Croix	1090	2 100	1 200	900	—	300	18
L'Étivaz	1144	—	—	—	2 000	—	—

Miel d'oignons

Je lis dans le *Bulletin* que vous aimeriez des renseignements sur la valeur mellifère de l'oignon. Voici donc mes observations faites au rucher attendant à ce vaste champ d'oignons aux pommeaux fleuris que MM. Mayor et Thiébaud ont pu admirer lors du concours de ruchers :

Cette forte miellée sur ces fleurs m'a donné beaucoup d'appréhension. Le soir, le rucher, après la miellée, me faisait l'effet d'un vaste cataplasme d'oignons. Partout, à toutes les ruches et ruchettes, même de fécondation, un bruit de ventilateur chassant une odeur douce, chaude, exécrable, qui donnait la nausée et m'obligeait à déguerpir de mon rucher après une à deux minutes d'observation. La balance oscillait entre 2 kg. et 2 kg. 600 par jour. Le mouvement du fléau était très encourageant, mais quelle drogue sera peut-être ce miel ?

Ce n'est pas avec enthousiasme que je montais mon radial et enlevais les hausses qui pourtant avaient de superbes apparences avec leurs rayons recouverts de cire blanche. Très inquiet, je fais tomber les opercules et vite je remplis le radial qui commence à tourner lentement, puis s'accélère. J'ai hâte de voir, de sentir, de goûter ce miel ; sera-t-il vendable ? ? ? ... J'entr'ouvre l'extracteur et je suis alors très étonné de ne pas sentir dans l'air qui me fouette la figure cette odeur de relent qui me faisait fuir ce rucher. Une partie était déjà gagnée, il sentait bon, ce miel. Je referme l'extracteur et le laisse ralentir ; vite un verre et j'entr'ouvre le robinet, un beau miel y coule. Il rappelle assez celui de l'acacia, enfin, une pelure d'oignon très transparente et dorée. Vite j'y plonge un doigt, car chercher une cuillère était trop long, j'avais hâte de connaître son goût. Ça y est, il est bon, même très bon. Je vais donc pouvoir contenter mes clients. Comme goût, il ressemble au miel de luzerne. C'est à peine si l'on retrouve un vestige du goût de l'oignon ; il faut en être prévenu, et encore...

Nos avettes savent transformer toutes choses, car souvent elles butinent sur des plantes qui ont vraiment de sales odeurs, la grande berse, par exemple, qui nous empoisonne les mains quand on a touché à l'une de ses feuilles.

Observations : L'oignon est une plante à grand rendement ; il donne du matin au soir à cause de la multitude de ses fleurs, qui ne s'ouvrent pas toutes à la fois. Le champ avait environ 6000 mètres carrés. Visité par mes 91 colonies plus une cinquantaine de ruches voisines, et la balance accusait de 2 à 2kg. 600 par jour. La ventilation des ruches est très forte et son odeur en est nauséabonde. Son miel en est pourtant excellent. C'est donc une plante de tout premier ordre et à grand rendement.

Aloïs Weber.

Fabrication du candi comme nourriture pour l'élevage des reines

Prenez un miel épais et de première qualité, faites-le chauffer au bain-marie jusqu'à ce qu'il soit bien liquide, puis ajoutez-y du sucre de canne en poudre (de préférence au sucre de betteraves) et remuez constamment. Après avoir bien mélangé, en tournant, tout le sucre que le miel peut absorber, retirez le mélange de l'ustensile dans lequel vous l'avez préparé, pétrissez-le énergiquement entre vos mains. Le pétrissage rend la pâte plus liée et plus coulante, de sorte qu'elle absorbe ou réclame du sucre de nouveau.

Comme nourrissage d'été, le candi sera d'autant plus travaillé en y ajoutant du sucre jusqu'à ce que la pâte soit si ferme qu'on ne puisse la manier qu'avec effort. On laisse ensuite reposer un jour ou deux. Si le mélange se trouve de nouveau trop liquide, on recommence à le pétrir en y ajoutant encore du sucre. Dans

une pièce chauffée, ou pendant les grandes chaleurs, il faudra davantage de sucre en proportion de la quantité de miel employé que dans une pièce sans feu ou par un temps froid. Le candi ne devra pas être tellement dur en hiver que les abeilles ne puissent le prendre, pas plus qu'il ne devra être si mou en été qu'il puisse couler et barbouiller les abeilles.

J. Rd., Prilly.

Reconnaissance

M. Robert Combremont, à l'Étivaz, inspecteur régional des ruchers dans le district du Pays d'Enhaut, atteint par la limite d'âge, 70 ans, a remis sa démission. Il a fidèlement accompli ces modestes fonctions avec zèle et conscience pendant 32 ans. Il a bien mérité de l'apiculture vaudoise. Aussi, afin de témoigner sa reconnaissance à ce bon serviteur, à ce vétéran des inspecteurs de ruchers, M. le Chef du Département de l'Intérieur lui a-t-il fait remettre par M. le Préfet du Pays d'Enhaut une magnifique channe dédicacée. Bravo ! Ce témoignage d'estime de l'Autorité réjouit tous ceux qui connaissent ce serviteur dévoué de l'apiculture.

Nous adressons à M. R. Combremont nos vives félicitations pour la distinction dont il a été l'objet. Nous lui adressons aussi les remerciements de la Société romande d'apiculture et souhaitons qu'il puisse encore, dans sa paisible retraite de l'Étivaz, couler des jours heureux.

A. Valet.

Colonies bourdonneuses

Chers amis débutants, il vous arrivera parfois la désagréable surprise de constater qu'une colonie est bourdonneuse, sans reine avec ouvrière pondreuse ou avec reine stérile. Ne détruisez pas ces colonies si elles sont assez fortes pour se remonter, mais sauvez-les par les opérations suivantes à effectuer dans la soirée :

1. Placez une grille à reine à l'entrée de la ruche.
2. Enfumez la colonie pour forcer les abeilles à se gorger de miel.
3. Attendez une minute, puis placez *tous* les cadres dans une caisse, en *débarrassant complètement la ruche de toutes ses bêtes* ; fermez l'entrée de la ruche pendant cette opération, sinon elle n'a pas de fin.
4. Placez une partition avec treillis, dans la ruche, pour permettre une aération suffisante. Au plafond, ajustez une cage avec la nouvelle reine et sa provision, puis un nourrisseur.
5. Secouez ensuite tous les cadres sur un drap devant la ruche, après avoir laissé seulement la grille à l'entrée. *La ruche ne doit contenir aucun cadre.*

6. Lorsque les abeilles seront en grande partie rentrées, tuez les bourdons. *Examinez attentivement, il y a peut-être aussi une reine stérile à supprimer* ; elle sera éventuellement vers l'entrée ou dans un groupe d'abeilles. Pour plus de sûreté, n'enlevez la grille que deux ou trois jours après.

7. Donnez un peu de miel ou de candi ; 100 à 200 gr. selon la force de la colonie.

8. Le lendemain soir, à la tombée de la nuit, donnez trois ou cinq cadres et même plus si la colonie est forte. Il est évident que *tous les cadres auront été soigneusement débarrassés du couvain bourdonneux* et que seuls les bons cadres contenant des provisions doivent être rendus à la colonie.

9. La reine peut être délivrée ce même soir. Toutefois, si la colonie est encore agitée, cette opération devrait être remise au surlendemain.

Les cages à reines doivent être construites de façon que la reine puisse communiquer avec le plus de surface possible avec les abeilles, afin que celles-ci puissent toutes se rendre compte qu'elles ne sont plus orphelines.

Cette méthode m'a donné d'excellents résultats ; essayez, c'est simple et vite fait.

P. Pasquier.

A propos du sucre de fruits

Ayant déjà eu recours au sucre de fruits comme nourriture complémentaire durant la période de l'autre guerre, soit de 1918 à 1929, j'en fus toujours satisfait. Les abeilles l'operculant bien, vu qu'il était déjà interverti. Je l'éprouvai à nouveau ces deux dernières années ; voici mes observations :

En 1943, ayant dû m'absenter tout le mois de septembre, je nourris déjà le 20 août, vu que la récolte était nulle et le 28 du mois, tout était terminé. Or les abeilles n'operculent pas le sirop. Il est vrai qu'autrefois le sucre de fruits était fabriqué par la Maison Hostettler, à Berne, laquelle a remis sa fabrication à une maison établie à Zurich-Altstetten, laquelle le dénomme toujours sous le nom : « sucre de fruits Hostettler. »

L'an passé, je l'éprouvai à nouveau. J'attendis la première semaine de septembre pour compléter les provisions ; même résultat, toujours pas operculé. Autre constatation : fin mars, je trouvai sur une planchette de vol quantité de molécules blanches, friables au toucher et légèrement sucrées, ce qui n'était que du sirop cristallisé transporté dehors par les abeilles. La dite ruche était à bout de souffle, cadres complètement secs, peu de couvain et je nourris immédiatement ; dans d'autres ruches, je remarquai, noyé dans le

sirop au fond des cellules, de petites matières blanches qui n'est autre chose que le sirop lui-même commençant à se durcir et qui est rejeté dehors par les abeilles une fois la cellule vidée de sirop. L'on objectera peut-être pourquoi avoir essayé une seconde fois, alors que la première année ne donne satisfaction ? Je répondrai : 1° qu'un seul essai est rarement concluant, en apiculture surtout, 2° un coupon de 1 kg. de sucre donne droit à environ 3 livres de sirop, 3° détail important, le sucre de fruits est prêt à être donné aux abeilles, alors que le sucre de l'épicier doit être fondu et cuit, ce qui est un labeur pour la ménagère et une dépense, sans compter que le combustible nous est sévèrement rationné à la ville surtout. Il serait intéressant de connaître les observations d'autres apiculteurs l'ayant expérimenté.

Charles Fleury.

Contribution à la question du miel de mélèze

J'avais, milieu août de cette année 1944, l'agréable surprise de voir deux de mes ruches remplir leurs hausses rapidement. La surprise devint moins agréable lorsque, même en employant tous les « trucs », je n'arrivais pas à extraire ce miel. Sur 30 kg. de cadres, je sortais, après des heures, 5 kg. 200 de miel gluant, pèdçant, qui ne passait par aucun tamis. Mes nouveaux cadres neufs étaient fendus, brisés, ruinés. Après remise dans la hausse (avec une hausse vide dessous), les abeilles ont réparé et après un apport minime operculé sur place, plutôt que de transvaser ce miel.

J'avais ainsi sous la main le moyen de contrôler l'effet du miel de sapin et c'est maintenant que mes tribulations commençaient. Ayant eu, comme beaucoup d'apiculteurs de montagne cette année, assez de pertes par suite de la maladie des « petites noires » ou mal des forêts, je décidais de laisser une de mes deux ruches, qui avaient ramené le miel collant, sur une grande partie de leur produit pour pouvoir en suivre les effets au printemps. Je descendis mes ruches à Fontanivent pour l'hivernage. La ruche choisie pour l'expérience reçut le sucre nécessaire pour l'hivernage et c'est tout ; à l'autre, j'intercalai des cadres vides et je lui donnai la possibilité de les remplir avec du sirop.

Entre temps, j'envoyais un cadre d'environ 2 kg. au Liebfeld où Mlle Dr Maurizio avait l'amabilité de faire une analyse complète et si détaillée que je mentionne ici seulement la présence de beaucoup de particules de miellat provenant, vu la région, plutôt de mélèzes et sapins que de tilleuls et chênes.

Le 16 septembre, je constatais dans ma ruche une forte mortalité. Après avoir fait une analyse complète sans trouver signe d'une maladie contagieuse, j'ai envoyé des abeilles à M. le Dr Morgenthaler pour plus de sûreté. Le 21, celui-ci confirma l'absence

de maladies et de pollen vénéneux, mais trouvait que l'aspect général ressemblait à celui du mal de mai.

La mortalité s'étant arrêtée, je fis entre le 1er et le 10 novembre le traitement de Frow sans pillage ni accident, malgré deux journées de soleil chaud.

Le 16 décembre, je constatais que ma ruche était pleine d'abeilles mortes ou mourantes. Après une autre journée d'analyses sans résultats, je fis un nouvel envoi au Liebefeld. Le 22 décembre, je recevais la confirmation de l'absence de maladie. M. le Dr Morgenthaler croit qu'il faut incriminer le miel de mélèze, les abeilles ayant en même temps une telle soif, insatisfaisable pendant cette saison, qu'elles en meurent.

La colonie ayant presque complètement passé de vie à trépas, j'ai ouvert la ruche et constaté qu'il y a du miel operculé et désoperculé sur lesquels il se trouve encore des abeilles mortes.

Si le temps était moins froid, j'essaierais de former un petit nucléus avec les survivantes pour voir si un changement de nourriture arrêterait la mortalité. Ce qui ne servirait que d'expérience, la colonie étant comme que comme perdue.

Puisque des abeilles fraîchement mortes avaient l'air sèches et comme exangues, j'ai fait quelques préparations de glandes salivaires, tubes de Malpighi, etc., mais même avec de forts agrandissements je n'ai pu trouver des signes de maladies ou des changements histologiques en les comparant avec des pièces d'abeilles de la même saison.

Que conclure de tout cela ?

La preuve que la mortalité incombe seulement au miel de sapin n'est *pas* faite tant que nous ne savons pas comment il agit sur le système digestif, glandulaire ou autre de l'abeille.

La faute en est-elle à la mélézitose, qui est un trisaccharide rare et de composition assez compliquée, ou à la dextrose, qui, en quantité anormale, provoque la cristallisation du miel ? Est-ce que l'un ou l'autre ou les deux en combinaison peuvent produire une certaine déshydratation dans le corps de l'abeille et de quelle façon ?

Autant de questions qui, pour le moment, restent sans réponses. Je n'arrive malheureusement qu'aux conclusions suivantes :

Comme dans la maladie de mai, l'instinct de l'abeille enregistre une déficience.

Si vous disposez d'assez de sucre, ne laissez pas de miel de sapin ou mélèze dans vos ruches.

Je me permets de remercier ici M. le Dr Morgenthaler et ses collaborateurs qui, malgré mes envois répétés, m'ont toujours très promptement envoyé le résultat de leurs analyses détaillées et précises. Leur dévouement à la cause des maladies des abeilles a mis du baume sur la plaie que m'a causée la perte de ma ruche la plus travailleuse de 1944.

Jean Wünenburger.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1944

(Suite)

GENEVOISE

HÖHN Bernard, Chancy (altitude : 364 m.).

76 ruches, 15 nucléi.

Très jeune homme qui a commencé de se lancer dans l'apiculture en 1940 et possède actuellement un important rucher. Son manque de pratique et d'expérience lui font faire de grosses boulettes. Nous lui conseillons vivement d'étudier d'abord, de suivre les cours et assemblées de sa section, de fréquenter des apiculteurs, de discuter avec eux, de les voir travailler et de commencer modestement. C'est ainsi que l'on corrige ses erreurs et, si le feu sacré



Rucher Egger, Pierre Fatio, Genève

se maintient, seulement alors on peut dépenser pour l'apiculture des capitaux importants. On ne naît pas apiculteur, on le devient par l'étude, l'observation, l'esprit de suite et la volonté. Nous conseillons toujours aux débutants de commencer modestement et d'attendre que le rapport de leurs abeilles leur permette d'agrandir leur exploitation. Notes obtenues :

4, 6, 6, 6, 4, 7, 8, 2, 5, 6, 5, 5, 6, 4 = 74 points.

Ire catégorie, médaille de bronze.

BOVIER Frédéric, Grand-Lancy (altitude : 401 m.).

12 ruches, 22 nucléi.

A l'ombre des arbres d'un verger, M. Bovier nous fait visiter son installation. Il cultive de préférence des italiennes. Les hausses

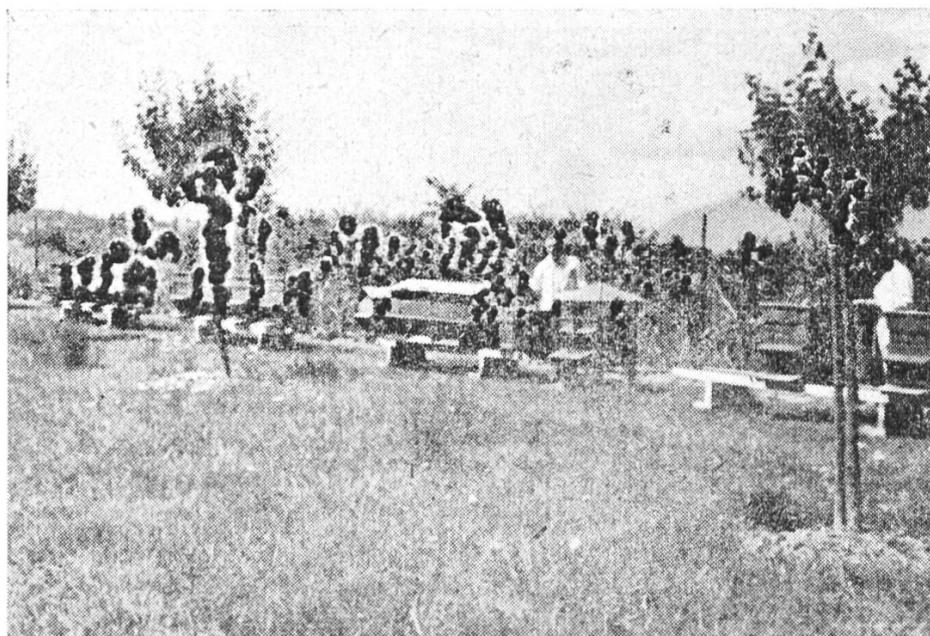
de grands cadres sont posées au moment où la récolte s'annonce, même si le corps de ruche n'est pas complet. Populations plutôt faibles, beaucoup de ruchettes orphelines, une est pillée. Notes obtenues :

5, 5, 6, 7, 4, 9, 9, 3, 8, 5, 6, 5, 9, 4 = 85 points.
II^{me} catégorie, médaille d'argent.

BARONI Daniel, Acacias (altitude : 379 m.).

8 D.-T., 2 nucléi.

L'apiculteur, M. Baroni fils, est au service militaire. Le rucher est présenté par son père. Belles colonies à l'intérieur d'un jardin



Rucher Juillard, Plan-les-Ouates

entouré de hauts murs, en pleine ville. Les ruches sont fabriquées pas l'apiculteur. Deux ruchettes Paintard, sur trois cadres, sont orphelines et bourdonneuses. Relevé très complet des notes depuis 1937. Comptabilité par recettes et dépenses depuis 1936. Outillage presque complet, manque cérificateur. Notes obtenues :

6, 5, 5, 9, 4, 8, 8, 4, 9, 5, 7, 4, 7, 2 = 83 points.
III^{me} catégorie, médaille d'argent.

ZIMMERMANN Paul, Carouge (altitude : 382 m.).

6 ruches, 3 nucléi.

A débuté en apiculture en 1942. Son rucher est au bord d'une

haie, dans une superbe propriété de 10 hectares, aux portes de Genève, très bien situé, un peu à l'ombre au soleil levant. Il se compose de 6 ruches D.-B. fabriquées par l'apiculteur et couvertes de carton goudronné. Colonies normales, un peu trop de fauxbourdons par-ci par-là. Pas de maturateur, pas d'extracteur. Comptabilité de Brougg depuis 1942. L'élevage se borne plutôt à la mise de jeunes essaims en ruchettes. Notes obtenues :

5, 6, 6, 9, 5, 9, 9, 4, 9, 4, 7, 5, 9, 4 = 91 points.
III^{me} catégorie, médaille d'or. (A suivre.)

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du bureau du Comité central,
tenue à Lausanne le 15 mai 1945.*

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. l'abbé L. Gapan, président. Membres du bureau au complet.

Correspondance. 1. Lettre de M. von Sprecher, concernant l'étude des grandes cellules. A fondé une association, la Genossenschaft für gross Zellen-u.-Vander Bienenzucht, à Coire. Celle-ci a émis des parts pour particuliers et sociétés, pour la formation de stations de fécondation avec grandes cellules et grands mâles. Le bureau décide de souscrire une part.

2. Section Val-de-Ruz demande renseignements pour six sociétaires payant une cotisation annuelle de fr. 2.— et dont les colonies sont placées dans les ruchers d'apiculteurs, ne reçoivent pas le *Bulletin*, mais aimeraient le recevoir. Réponse : Doivent s'abonner au *Bulletin* et payer la cotisation entière. Ne doivent figurer sur les listes de membres à envoyer au caissier central que les sociétaires qui sont abonnés au *Bulletin*.

3. M. David Nicole, Le Sentier, informe que les apiculteurs de la Vallée de Joux appartiennent à plusieurs sections. Ils projettent de fonder une section. Schumacher demandera des précisions. Ils pourraient se grouper en sous-section et se rattacher à la section la plus voisine.

4. La Côte vaudoise sollicite une intervention auprès de l'Office fédéral de l'économie de guerre pour la remise de coupons de miel déjà en août afin de pouvoir remplir les bœaux pendant que le miel est encore liquide. Le secrétaire fera le nécessaire.

5. M. B. Chappuis, de la Section Erguel-Prévôté, a envoyé sa comptabilité pour vérification à Brougg, demande un nouveau cahier gratuitement. D'accord, mais doit envoyer un avis du comité de la section. Schumacher demandera à l'Union suisse des paysans la liste des sociétaires qui ont envoyé leur comptabilité à vérifier, pour contrôle.

6. Section Ajoie-Clos-du-Doubs aimerait recevoir quelques numéros du *Bulletin* réclame pour faire de la propagande auprès des apiculteurs ne faisant pas encore partie de la section. Fait une collecte pour achat de cire gaufrée pour venir en aide aux apiculteurs très éprouvés de la région de Montbéliard. Le bureau décide de s'associer à cette œuvre et enverra fr. 100.— à M. Goffinet pour achat de cire.

7. Section Haute-Broye remercie pour la remise d'une coupe dédicacée à l'occasion de la célébration des vingt-cinq ans de fondation de la société.

Prix du miel. Proposé le même prix que l'année dernière.

Prix des essaims. Fr. 30.— le kg. plus fr. 2.— les 100 gr. en plus, comme l'année dernière.

Fédération romande d'agriculture. M. Mayor a fait remarquer au comité de la fédération que le subside accordé pour 1945 n'était pas suffisant et ne

correspondait pas aux cotisations versées par la Romande. Attendons la réponse. Pour 1946, Mayor a demandé une subvention de fr. 3500.— pour concours de ruchers et d'élevage de reines, exposition au Comptoir, concours travaux étude plantes mellifères, pesées de ruches, essais insecticides arbres et végétaux et ses conséquences pour les abeilles, réédition de la brochure du Dr Kobel, concours meilleur petit outillage apicole indispensable.

Comptoir. Schumacher fait part que le comité des arboriculteurs ne voit pas la possibilité d'introduire du miel dans leur stand et n'est pas d'accord avec notre proposition. Le bureau du Comptoir offre 4 mètres de paroi et un mètre devant, bonne situation dans l'allée occupée par l'arboriculture, pour fr. 320.—. Accepté.

Table des matières. Devis Imprimerie de la Béroche : Fr. 2795.—, 13 feuilles, 208 pages. Fr. 3010.—, 14 feuilles, 224 pages. Ce devis est accepté, la *Feuille d'Avis de Bulle* y renonce.

Devis statuts. Devis Imprimerie de la Béroche : 10,000 exemplaires, fr. 657.—, 16 pages ; fr. 950.—, 24 pages ; fr. 1255.—, 32 pages. Adopté.

Stations d'observations. Schumacher a reçu les réponses des différentes écoles d'agriculture romandes qui se déclarent d'accord pour assurer le contrôle des stations d'observations. Pour l'Ecole de Courtemelon, le contrôle se fera par M. Baumgartner, professeur à l'école. La Maison Hänni offre un thermo-hygromètre pour fr. 395.—, avec remise de 5 %. Avec la bascule enregistreuse fr. 280.—, le pluviomètre fr. 20.— et le thermomètre enregistreur fr. 200.—, chaque station reviendrait à fr. 895.— environ, plus les hausses habituelles. Reste à l'étude.

Assurances. M. Valet donne connaissance de nombreux cas de vols, déprédations et accidents. Ceux-ci seront réglés conformément aux règlements, une fois les enquêtes terminées et les avis de non-lieu envoyés. Le voleur de la région de Vevey-Blonay a été trouvé et appréhendé.

Séance levée à 16 h. 45.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle amicale, lundi 9 juillet, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Quelques considérations sur l'emploi du sucre pour les abeilles.

Fédération vaudoise d'apiculture

Procès-verbal de l'assemblée générale du dimanche 20 mai 1945, à Granges.

Le nouvel horaire a permis de s'en tenir aux heures prévues par l'ordre du jour paru dans le *Bulletin* d'avril, et ce fut une première satisfaction, car le Comité d'organisation se faisait du souci au sujet du temps disponible.

A 10 h. 50, les participants annoncés (ou non !) sont en place et la salle du Conseil communal de Granges permet tout juste aux quelque cent vingt présents de s'asseoir.

M. Nicod, président du Comité d'organisation, formé d'un représentant de chaque section de la Broye vaudoise, soit Avenches, Payerne, Basse-Broye, Lucens, Moudon et Jorat, ouvre l'assemblée en se disant heureux d'accueillir dans ce beau village de Granges tous ceux qui ont pu et surtout voulu se déranger à cette occasion, car beaucoup n'ont eu la possibilité d'être des nôtres, empêchés par d'autres manifestations et aussi parce que c'est dimanche de Pentecôte, festivité que d'aucuns réservent pour rester en famille. Il souhaite à tous la bienvenue.

M. Soavi, président de la F. V. A., remercie et entame l'ordre du jour en donnant la parole au soussigné pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Le secrétaire fait savoir alors qu'aucune pièce ne figure dans les

archives ayant trait à la dernière assemblée F. V. A. à St-Cergues, en 1938, et que le secrétaire en fonctions alors, le regretté Emile Savary, de Sédeilles, est décédé presque immédiatement après, ce qui explique l'absence de rapport. Il s'en excuse.

Le président remercie les invités présents, à savoir : M. le conseiller d'Etat R. Rubattel, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, M. Addor, préfet de Payerne, M. Nicod, syndic et député de Granges, apiculteur par surcroît, M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, M. de Beaumont, professeur à l'Université, notre conférencier de tout à l'heure, M. Bouvier, fonctionnaire au Département de l'intérieur. Il excuse l'absence de MM. Bosset, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur, Jacottet, vétérinaire cantonal, Bugnon, directeur des Grands Moulins de Granges, chez qui nous sommes invités pour la visite de ces très intéressants établissements, Perrieraz, de l'Economie cantonale de guerre. Le secrétaire donne lecture de deux télégrammes émanant de MM. Thiébaud, du Comité de la Romande, empêché pour cause de correspondance manquée à Neuchâtel, et Fankhauser, de Territet, président de la Section des Alpes, ancien président de la F. V. A., souffrant au moment du départ. Nous remercions ici de sa présence, qui ne nous fut signalée qu'assez tard, M. Bonny, député de Chevroux, délégué des arboriculteurs. Quant au Comité F. V. A., il déplore l'absence, pour cause de service militaire, de son caissier, M. Vuagniaux, de Chavornay.

Lecture est alors faite du rapport présidentiel, très complet, intéressant et documenté, qui donne un aperçu suggestif sur l'activité et l'effectif de la F. V. A. à la fin de ces presque six années de guerre. Il s'étend spécialement sur la question de l'attribution du sucre pour le nourrissage des abeilles en automne 1945, constatant tout d'abord la sollicitude avec laquelle, durant les hostilités, nos organes gouvernementaux se sont occupés, par des attributions suffisantes de la précieuse denrée qu'est le sucre, de conserver et même de développer l'apiculture suisse. Cette faveur fut pour beaucoup dans l'accroissement continu du nombre des apiculteurs, dont quantité délaieront leurs avettes lorsque les conditions seront redevenues normales, comme cela s'est passé en 1918. Or les mesures prévues obligeront les apiculteurs à faire le sacrifice du 25 % de leurs colonies, ce qui aura pour effet d'atteindre, et durement, les anciens apiculteurs, ceux pour qui cette occupation constitue un gagne-pain. Que fera celui, possesseur de cent colonies, et qui devra en éliminer vingt-cinq, de ses cadres, de tout son matériel ? Pendant ce temps, l'apiculteur trop souvent « façon » conservera ses deux ou trois ruches qui périront et disparaîtront sitôt le commerce du sucre redevenu libre. De plus, on envisage, dit-on, la disparition des colonies malades, loqueuses, acariosées. Ce qui fait que cette élimination se ferait sans indemnité, sans que l'assurance jouât. Nouvelle injustice ! Et que fera celui dont toutes les colonies sont en parfait état et populeuses cet automne ! Après la lecture de la dernière rubrique du rapport ayant trait aux vacances dues aux inspecteurs régionaux, la discussion est ouverte, après des applaudissements nourris. Nicod (Moudon) s'élève contre les mesures prévues par l'Economie de guerre et demande qu'une résolution soit votée immédiatement pour en demander l'étude et l'application d'autres plus équitables. Durussel (Moudon) parle dans le même sens, demande que la F. V. A. agisse auprès de l'Economie de guerre, tandis que Valet (Morges) conseille de se mettre au préalable en rapport avec la grande association suisse alémanique des « Amis des abeilles ». Soavi (Nyon), président, est d'avis que nous devons agir de concert avec la Romande, ce qui est voté et sera fait.

Il est 11 h. 45 quand nous descendons aux scus-sols du collège, aménagés en vue de la conférence donnée par M. de Beaumont, avec projections lumineuses, sur le sujet « Apiculture et arboriculture ». M. de Beaumont a su renouveler un sujet déjà traité dans passablement d'assemblées similaires, au point que ce fut un véritable régal de l'entendre et de suivre son exposé. Qu'il en soit encore une fois remercié ici.

Il est 13 heures lorsque nous prenons place dans la spacieuse et gaie

grande salle, gentiment décorée, pour le banquet préparé par les soins de M. Mermoud, tenancier du Restaurant du Coq, à Granges. Il s'excuse de n'avoir pu « tenir » le menu, qui comportait des carottes avec petits pois dont l'absence imparfaitement compensée par des pommes purée avec salade sera du reste gentiment relevée par un des convives dont je m'excuse de n'avoir pas retenu le nom. Nous adressons aux restaurateurs et à leurs aides nos félicitations pour la parfaite ordonnance du banquet qui, s'il fut encore un banquet « de guerre », comme prévu, ne laissa tout de même rien à désirer sous tous les rapports, sans oublier le vin de fête, un Lavaux de choix.

Le major de table fut désigné en la personne de M. Aimé Crisinel, de Denezzy, apiculteur et chanteur à la voix puissante, qui fit commencer la partie récréative par l'exécution de la « Prière patriotique », de Dalcroze. Après quoi, parole fut donnée à M. le conseiller d'Etat Rubattel, qui dit sa satisfaction de se trouver parmi les apiculteurs vaudois, qui nous assura de son appui au cas où la controverse au sujet de l'attribution du sucre nécessiterait une démarche à Berne. Un ban fédéral bien réussi montra combien ces aimables paroles étaient appréciées. Puis ce fut le tour de M. Addor, préfet, de M. Nicod, député, puis la suite des productions suivit son cours jusque vers 15 h. 30, coupée par des visites à l'exposition très intéressante de ruches et objets d'apiculture appartenant à la Maison Cuénod, d'Orbe, Cafag, de Fribourg, et autres. Sans oublier les allées et venues des heureux gagnants des lots de la tombola organisée également à cette occasion.

La plus grande partie des assistants se dirigèrent alors vers les Grands Moulins que nous firent visiter en détail MM. Bugnon et Savary, avec une obligeance et une foule de renseignements qui nous firent trouver le temps bien court. Une aimable surprise nous attendait à la sortie, sous forme d'une avalanche de flacons des meilleurs crus. Un chaleureux merci encore à MM. Bugnon. Pendant ce temps, ceux qu'intéressait plus particulièrement l'état des ruches dans la vallée de la Broye suivirent M. Constant Cosandey et lui dirent des félicitations méritées pour le soin qu'il voue à ses abeilles. Dommage que la gelée n'ait pas permis la levée de tant de beaux cadres que le premier printemps semblait tout d'abord nous promettre !

Puis ce fut le départ un peu précipité vers la gare et comme il arrive souvent en pareil cas, on se perdit un peu de vue et il ne fut pas toujours possible de tenir le « à tout à l'heure ! » promis à tel ou tel que l'on comptait bien revoir encore au tout dernier moment !

Et nous terminons par nos meilleurs souhaits pour une réussite parfaite de la prochaine dans le Gros-de-Vaud, dit-on. Le secrétaire : A. N.

Société d'apiculture de Lausanne

Le comité propose aux sociétaires de fixer l'assemblée ordinaire d'été au dimanche 22 juillet, à St-Aubin (Neuchâtel) et de la faire coïncider avec la réunion de la Romande annoncée d'autre part. Il prie les membres de la société de réserver ce dimanche et attire leur attention sur l'importance actuelle des sujets traités. Une circulaire, avec bulletin d'adhésion, sera adressée à temps à chaque sociétaire.

Contrôle du miel : Toute demande doit être adressée à M. Chs Jaquier, Bussigny/Morges. Le comité.

Section des Alpes

Pour prendre date. Nous informons nos membres et leur famille que la course d'été, décidée à l'assemblée générale de printemps à Ollon, aura lieu le dimanche 5 août 1945, avec Champéry (Val d'Illiez) comme but. Sortie en commun avec la Section de Monthey. Le *Bulletin* d'août donnera le détail du programme. En attendant, le comité recommande cette rencontre, en priant nos sociétaires de réserver cette journée du 5 août à la course traditionnelle apicole d'été.

Du 20 juin 1945.

A. Porchet, secrétaire.

Côte Neuchâteloise

Contrôle du miel. Les inscriptions seront reçues par le président jusqu'au 15 juillet.

29 avril, 6 mai, 13 mai ; trois séances très intéressantes à Cornaux, St-Aubin, Boudry. Il a été dit ici ce que fut celle de St-Aubin. Les deux autres, destinées principalement aux novices, débutèrent par un court exposé des opérations et observations à faire au printemps. Des questions nombreuses suivirent, surtout de jeunes. Les aînés répondirent avec empressement, tirant parfois de leurs expériences des conclusions opposées, d'où discussions animées, toujours courtoises. Quand le temps le permit, des visites de ruches complétèrent pratiquement les connaissances théoriques. Séances vivantes, les participants se retrouveront certainement à celles qui termineront ce modeste cours d'apiculture.

G. B.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Réunion pratique dimanche 22 juillet, à 14 heures précises, au rucher de M. Noirat, à Cœuve. *Sujet* : Elevage des reines et mise en hivernage, suivi d'une discussion contradictoire qui est toujours la partie la plus intéressante de la conférence.

Mise au point : La visite des ruches doit être faite par les surveillants qui ont la compétence officielle d'entrer dans tous les ruchers et de prélever un échantillon des ruches douteuses qui sera envoyé au Liebefeld ; si une maladie est constatée, l'inspecteur entrera en fonction. Les surveillants sont priés d'envoyer leurs rapports au président qui en donnera connaissance à l'assemblée du printemps et de demander des certificats de santé au secrétaire, M. Loricl, afin de faire le nécessaire auprès de nouveaux membres concernant la caisse loque et noséma.

Le comité.

Section d'Erguel-Prévôté

Réunion de groupe à Péry le 10 juin 1945.

Une vingtaine de participants se rassemblent dans ce coquet village, curieux de connaître l'état des ruches afin de pouvoir comparer avec les leurs. Nous visitons partout de belles colonies, populeuses, bien tenues, par contre c'est la disette générale. Non seulement les hausses sont vides, mais les cadres du bas sont exempts de ces précieuses couronnes de miel au-dessus du couvain. Un apiculteur ayant de fortes colonies a jugé inutile de placer les hausses dans ces conditions. Au dire d'un participant de la montagne, celle-ci est plus favorisée.

M. B. nous fait voir et explique la ruche dite « Zweivolkbetrieb » qui exige davantage de manipulation que les ruches ordinaires ; pour lui, elle présente l'avantage d'assurer une récolte de deux colonies médiocres, de permettre de loger ou de réunir sans peine un essaim, de tenir en réserve des nucléi. Constata-tion curieuse dans ce charmant village romand : nous ne visitons que des ruches allemandes.

Merci à nos collègues de Péry pour leur aimable réception. G. S.

Section de Monthey et environs

La sortie d'été pour Champéry se fera le dimanche 5 août, en corrélation avec la Section des Alpes vaudoises. Renseignements au prochain numéro.

Le comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Loup-Borel. — Auvernier, 29 mai 1945.

Ici, les ruches ont bien passé l'hiver ; elles allaient très bien jusqu'au moment où, pendant quinze jours, le froid est venu, aussi le peu qu'elles avaient récolté sur les colzas a disparu. Espérons que, très populeuses, elles pourront encore nous récolter quelque chose sur la miellée des forêts. Nous avons eu trois bonnes années de suite, c'est très rare, aussi je n'ai pas grand espoir de voir une quatrième année nous donner satisfaction.

Alfr. Johner. — Villarepos, 1er juin 1945.

Ici, belles promesses, fortes rentrées de nectar quelques jours à fin avril. Le gel du 1er mai a tout gâté. Du 14 au 19 mai, augmentation de 3 kg. 850 ; enfin diminution de 1 kg. 750 du 24 au 31 mai. Ce n'est plus les belles récoltes de 1931 à 1935, puis 1937 à 1940 où nous avions des hausses pleines vers le 10 juin. Mais les abeilles ne perdent pas courage, nous les imitons. La forêt pourrait peut-être nous consoler, en juin ou juillet.

Pierre Villard. — Les Prés d'Orvin, 3 juin 1945.

Au rucher, rien à vanter chez nous. Colonies retardées. Une seule a la hausse. Toutefois, depuis le 1er juin, les apports de nectar semblent devenir un peu plus sérieux.

Jos. Mossier-Grandjean. — Châtel-St-Denis, 4 juin 1945.

Quant aux abeilles, elles ont fait un vol superbe le 8 mai et semblaient chanter avec nous la victoire. Les coupens de sucre ne leur disent rien qui vaille et la suppression du stimulant ne serait pas une bonne solution. Heureusement que l'espérance demeure. Rucher à 830 m. d'altitude qui a eu l'honneur de recevoir le grand état-major, MM. les docteurs et inspecteurs de Berne, Vaud et Fribourg. Ils ont trouvé les avettes en parfaite santé, mais avec un « embonpoint relatif » et, tout comme la cigale, prêtes à crier famine. Depuis lors, la situation s'est améliorée un peu et j'espère offrir une partie de carrousel à quelques cadres.

Sterchi. — Bassecourt, 11 juin 1945.

La récolte est pour le moment nulle chez nous. j'ai encore dû nourrir quelques ruches ces derniers jours. Espérons que le sapin commencera bientôt, s'il commence ??? Toujours de l'espoir.

Grandchamp. — Lausanne, 17 juin 1945.

L'année risque fort de laisser aux apiculteurs le souvenir d'une année de misère. S'il n'y a pas de miellée, les bidons seront légers. Du Jorat, du Mont, de Pully, de Prilly, comme des environs immédiats de Lausanne et des bords de la Venoge, m'arrivent des renseignements pessimistes. La dent-de-lion ni le colza n'ont pas donné ce que les carrés jaunes semblaient promettre ; les abeilles n'ont pu visiter les arbres fruitiers que peu de jours et beaucoup s'y sont brûlé les pattes. Les prairies n'ont donné que bien peu ; la sécrétion du nectar a été entravée par le gel et la sécheresse. Une observation assez générale est la rareté des essaims dont l'envol s'est d'ailleurs arrêté de bonne heure.

L. Goffinet. — Buix, 18 juin 1945.

Si la guerre est terminée, au point de vue apicole l'année 1945 nous laisse beaucoup de soucis, attendu que jusqu'à présent la récolte est nulle, la réserve de sucre est épuisée et les ruches sont vides. D'après les rapports des surveillants, les philosophes n'ont pas mis les hausses, les ruches sont faibles et on constate du couvain mort. Les uns l'attribuent au pollen récolté sur les arbres fruitiers qui est empoisonné par les traitements, les autres au manque de provisions. Les essaims sont rares et l'élevage de reines n'existe pour ainsi dire pas. Les apiculteurs qui, en temps normal, employaient 18 à 20 kg. de sucre par colonie chaque année sont reconnaissants envers nos autorités d'avoir bien voulu assurer le nourrissage de nos abeilles pendant la guerre, mais auraient souhaité que des apiculteurs aient fait partie des membres des commissions qui s'occupent de faire les ordonnances. Nous espérons que notre activité apicole ne sera pas entravée, que des mesures seront prises afin d'assurer un bon hivernage.

E. Meyrat. — Orvin (J. b.), 18 juin 1945.

L'année de l'armistice est décidément mauvaise pour l'apiculture dans notre vallon. Le 16 juin, j'ai visité mes douze colonies d'abeilles : une seule a quelques provisions, toutes les autres sont dans la disette. Je me suis empressé

de leur partager le reste de ma petite réserve de sucre... Si la situation ne s'améliore pas, ce sera la mort à brève échéance ! Le sucre, qui se trouve certainement entreposé dans le réduit national, serait bien nécessaire à nos abeilles.. Le Comité de la Romande ne pourrait-il pas intervenir de suite auprès de l'autorité compétente ? Nous l'en remercions d'avance très sincèrement.

A. Porchet. — Rucher de La Bioleyre, Carrouge, 19 juin 1945.

Quel mois de mai nos abeilles ont vécu ! Les 1er, 2, 3 et 4, la neige couvre les prairies en fleurs, les arbres fruitiers en plein épanouissement ou qui nouent et les colzas qui s'annonçaient si beaux. La gelée du 30 avril au 1er mai a anéanti toutes les fleurs développées, réduisant soudainement au chômage absolu les colonies qui étaient, pour la plupart, en pleine forme à l'époque. Puis se sont succédé des journées froides, pluvieuses, rarement calmes qui ont influé, avec le manque de récolte, défavorablement sur l'état interne des ruchées. J'ai noté de belles journées, voire superbes, une quinzaine au total, dans le deuxième et le troisième quart du mois, mais elles furent toutes suivies de nuits trop fraîches pour permettre une montée de nectar. D'ailleurs, la floraison du moment était — pour la région — d'une pauvreté désespérante. La fin du mois fut couvert, pluvieux ou venteux ; donc nul pour nos abeilles.

Quant à juin, il fut jusqu'à ce jour généralement chaud. Mais les fleurs sont passées, les fenaisons battant leur plein

La ruche sur bascule a régulièrement diminué en mai, à part d'insignifiantes augmentations journalières entre le 8 et le 19. Pour juin, le curseur n'a indiqué que des baisses. C'est dire sans plus que les hausses ne regorgent ni de miel et ni de bêtes. Les quelques apports dans les magasins proviennent de la fin d'avril uniquement. Vaudra-t-il la peine de les prélever ? C'est ce que je me demande.

Un seul essaim, un petit, le 9 mai, sur dix-huit colonies.

En résumé, pour le moment, année nettement mauvaise pour les apiculteurs de ma région. Si la fleur de deuxième coupe ou une miellée extra-florale ne vient pas secourir en temps opportun nos mouches, la préparation à l'hivernage sera une opération des plus angoissantes. En attendant, espérons.

Francis Vionnet. — Monthey, 21 juin 1945.

Jusqu'à aujourd'hui, la récolte est pour ainsi dire nulle. La ruche sur balance, pourtant une forte colonie, pèse, tenez-vous bien, 52 kg., hausse comprise. Pas nécessaire de lever le chapiteau pour guigner dans la hausse. Pourtant les forêts de notre région sont toutes fleuries, mais cela ne donne pas. Le matin, jusque vers les 8 ou 9 heures, tout semble aller pour le mieux, on calcule déjà combien il faudra de bidons, puis, par la suite, la nervosité s'empare de nos bestioles qui deviennent grincheuses, il faut déjà déchanter. Mais c'est le soir, en cherchant à avancer le curseur rebelle de la balance, que l'on se dit « qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ». D'ailleurs, pour le sexe fort de notre gent ailée, c'est l'épuration sur toute la ligne. Ose-t-on encore espérer ? Sur vingt-huit colonies, quatre essaims, tous primaires. Comme je mets mes essaims en hausse, je n'ai pas voulu les vendre, dans l'espoir de pouvoir faire récolte et que celle-ci s'obstine à ne vouloir pas venir, jurant que la prochaine fois on agira autrement et l'année suivante, et bien... on recommencera ces mêmes bêtises, quitte à se dire en sourdine : Mon Dieu, que je suis bête.

Bibliographie

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Alin Caillas vient de publier la 2^{me} édition de son volume bien connu : *Les produits de la ruche*. Le miel, la cire, la propolis. Leur composition, leur extraction, leurs propriétés et leurs usages pratiques, la fabrication des hydromels, des vins et eaux-de-vie de miel. Avec préface du Dr Moreaux. Ce livre est indispensable à tout apiculteur désireux de connaître les méthodes nouvelles, de tirer un meilleur rendement de ses produits et de faire de l'apiculture d'une manière rationnelle et progres-

siste. En vente chez l'auteur : 40, Boulevard Aristide-Briand, Orléans, fr. 200.— (français).

M. Caillas édite aussi : *Le rucher de rapport*. Ce traité d'apiculture moderne est le résultat de plus de quarante années, de recherches, d'expériences et de pratique apicoles. Il est indispensable à tout apiculteur, qu'il soit novice ou expérimenté, s'il veut tirer le rendement maximum de ses ruches.

Nous signalons aussi ce que nous avons déjà annoncé : une réédition de *Un rucher naît*, par Alphandéry, à Montfavet (Vaucluse). Edition revue et augmentée encore de nombreuses illustrations. Cet ouvrage coûte fr. 200.— (français), plus fr. 10.— à 15.— (français) de port. Pour le moment, nous ne nous chargeons pas de faire venir ces ouvrages. Nos lecteurs pressés voudront bien adresser leurs demandes directement aux auteurs. *Schumacher.*

A VENDRE

RUCHER

de 60 ruches dont 15 habitées; système Dadant.

S'adresser à l'Hoirie Pittet, à Pont-Ja-ville (Frib.) Tél. 52 20.

Suis acheteur de

MIEL DU PAYS

garanti pur, toutes quantités. Coupons et paiement comptant, au prix officiel. Offres à Maison H. Kohler, produits laitiers, rue du Conseil 23, Vevey. Tél. 5 19 45.

Reines sélectionnées, marquées rouge, franco, avec cage d'introduction, fr. **12.50**. Ruchettes sur 2 cadres de hausses D.-B. fr. 32.— plus port, ruchette à retourner. Commander avec carte-réponse.

Th. Wehri, Arare (Genève).

Reines de choix 1945

provenant des meilleures souches, obtenu médaille d'or, peuvent s'adresser en toute confiance au prix de fr. **12.50**. Marcel Molleyres, apiculteur, Vallon (Frib.).

GIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

Reines 1945

race italienne

marquées, garanties fécondées. Fr. **12.—**, nuclei sur 3-4 cadres. Suisse fr. 60.— ou D. B. fr. 70.—. A. Roulet, San. Apolinaris, Ascona (Ticino).

AUGES

pour nourrisseurs. 100 pièces auges en fer blanc, neufs, grandeur 25/20/5 cm., à vendre en bloc ou séparément. Maurice Gisiger, Berlincourt.

Nous sommes acheteurs de

MIEL

garanti pur.

RIGGENBACH & Cie, Basel 5.

A VENDRE

NUCLEI

sur 4 cadres D.-B. et **reines** marquées 1945.

S. Stocker, 4, rue du Centre, Genève.

A ACHETER

cire d'abeilles

N'importe quelle quantité est achetée au prix de gros.

Offre Ets Sanstort, Carl-Vogt 37, Genève.

Rassenköniginnen u. Kunstschwärme mit Ausweis, ab offizieller Belgstation. So wie standbefruchtete gute Leistungsfähige Tiere, beziehen Sie am besten beim Bienenzüchter.

Ernest Wenger, Seedorf Rose (Frib.).

Albo wird abgegeben zum offiziellen Preis.

Cire gaufrée plus épaisse au même prix

Si vous nous envoyez de la cire d'abeilles à travailler, vous en économiserez beaucoup parce que nous vous préparerons de la cire gaufrée plus épaisse. Ces rayons seront alors bâtis plus vite.

Demandez-nous notre prix-courant et une lettre de voiture.

Bienen  *Meier*
LES FILS
DE R. MEYER

Fabr. de feuilles gaufrées
KUNTEN (Arg.)
Tout pour l'apiculture

A découper et à nous adresser.

COMMANDE

Adressez-nous un prix-courant et une lettre de voiture pour l'envoi à bon compte de vieux rayons de cire.

Adresse:

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

linges de lit, trousseaux, couvertures, rideaux, étoffes pour dames et messieurs.

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, à Berthoud (Berne)
ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

A VENDRE

très bon marché

1500 pots

en verre brun avec fermeture à vis, ouverture 4 cm. $\frac{1}{2}$, emballage très adapté pour le miel.

Ecrire à

E. TETTAMANTI & C^o
Stampfenbachstr. 75 ZURICH 6

A VENDRE

RUCHER

de 12 à 18 colonies (contenance) dont 5 ruches habitées avec récolte. Souches excellentes; ainsi que

quelques colonies

en plein air, AVEC RECOLTE

Adresse: Alex. Perotti, Gare 19, Couvet (Ntel).

Station de fécondation de reines d'abeilles

Comte-Sollberger

Rue du Lac 12

YVERDON

REINES

inscrites au registre d'élevage 1945

Souche « Sarine », provenant de colonies sérieusement observées et fécondées dans une station de fécondation au prix officiel de fr. 20.—. Quantité limitée.

Après le 15 juillet, reines fécondées au rucher à fr. 12.—

Prière de joindre les timbres pour la réponse.

Jean Schneuwly, apiculteur, Guin (Fr.)

SOMMES ACHETEURS

de

MIEL DU PAYS

au prix officiel — contre titre de rationnement — paiement au reçu de la marchandise et par **n'importe quelle quantité.**

Faire offres échantillonnées à

Otto Althaus-Wyss A.-G.

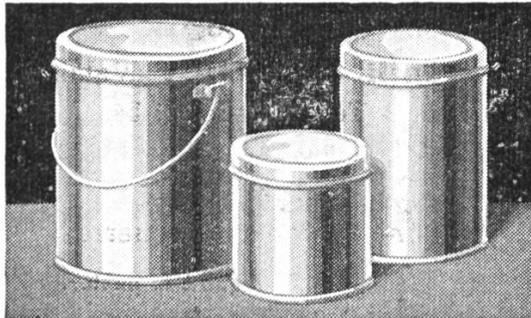
B A L E

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER frères, constructeurs,

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER** (Ntel) Prix-courant franco



BOITES A MIEL EN TOLE D'ALUMINIUM

Emballage propre, hygiénique, résistant à la chaleur, permettant la dissolution du miel cristallisé sans dommage pour l'emballage. Supérieur à tous les autres emballages de remplacement en carton, papier parcheminé ou tôle noire.

En vente aux prix suivants :

	Grandeur	1/2	1	2	2 1/2	5 kg.
Sans anse, par 100 p. à la fois	Fr.	28.-	41.-	68.-	74.-	141.- le cent
» » 50 »	Fr.	29.-	42.-	70.-	76.-	144.- »
Avec anse, par 100 p. à la fois	Fr.	—.—	—.—	96.-	108.-	181.- le cent
» » 50 »	Fr.	—.—	—.—	98.-	110.-	184.- »

Prix spéciaux pour quantités importantes

HOFFMANN FRÈRES, Thoune

FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES ET DE CARTONNAGES

Tél. 2 34 36 - Fondée en 1890

FABRIQUE DE RUCHES ET CHALETS-RUCHERS

O. Boillat *Loveresse J. b.*

Téléphone 9 20 74

Spécialité de ruches perfectionnées · Ruches D.-B. et D.-T. D.-B. Jura à 10 cadres avec parois isolées · Ruches Progrès · Ruches Suisses · Ruchettes · Nourrisseurs Idéal, etc. Envoi franco du prix-courant.